N° 144 (8 pages) — 188me année — Un numéro: 10 centimes — Vendredi 25 Juin 1926

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 30 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25.
Demander le tarif complet

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche

VENTE DE BOIS

Samedi 26 juin 1926, la Commune de Corcelles-Cormondrèche vendra dans ses forêts des Chaumes et de La Luche, les bois suivants :

95 stères de hêtre
105 stères de sapin
2600 fagots de coupe et d'éclaircie
1500 fagots 80 cm. pour fourneaux
5 longues
3 tas de tuteurs

Rendez-vous au collège de Rochefort à 14 heures.

Corcelles-Cormondrèche, le 18 juin 1926.

Conseil communal.

IMMEUBLES

On offre à vendre ou à louer une

villa

de sept pièces et dépendances. Belle situation à l'ouest de la ville, jardin. Conditions favorables. S'adresser Etude Petitpierre & Hotz.

A VENDRE

Une nichée de porcs

de six semaines, à vendre. S'adresser à E. Chollet, Malvilliers.

A vendre une
CHEVRETTE
pure Gessenay, de deux mois. — C. Bernasconi, Parcs 138, Vauseyon.

A vendre magnifiques
garnitures de bureau
marbre, différentes grandeurs, belles occasions.
A la même adresse
pousse-pousse
usagé, à vendre 30 fr. Grand'Rue 8, 3me.

Accordéon

système Schwyzer, état de neuf, à vendre. Prix très bas.
Demander l'adresse du No 106 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre deux beaux
lauriers
S'adresser Rocher 2, 2me.

A vendre faute de place beau
divan moquette
et un
piano noir
S'adresser 1er Mars 24, 3me, à droite.

Automobile

Voiturette neuve, fabrication suisse, serait cédée avec garantie de l'usine. Importante remise. Facilités de paiement. Ecrire case postale 6654 Neuchâtel.

OCCASION

A vendre, à bas prix, un très bon appareil photographique 9×12. S'adresser Treille 3, 3me.

Bon potager

bien conservé, ainsi qu'une cuisinière à gaz, avec four, à vendre pour cause de départ. S'adresser Treille 3, 3me.

Camionnette Chevrolet

modèle 1921, revisée, charge 450 kg., à vendre pour cause de double emploi. Excellente occasion.
Demander l'adresse du No 95 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre faute d'emploi:

lit de fer laqué blanc, complet et propre, accordéon BOZEN chromatique, horloge, lampe électrique à tirant, etc., le tout en parfait état et à bas prix. S'adresser W. H., Seyon 3, 1er, à gauche (maison Kurth).

A VENDRE

une table salle à manger (hollandaise), chêne ciré, état de neuf, un petit potager, bouilloire cuivre. S'adresser Ecluse 56, au 1er étage.

Myrtilles

de conserve en cassettes de 5 et 10 kg., à 80 c. le kg. Expéditeur: Alfredo Tenchio, Roveredo (Grisons).

Potager

brûlant tous combustibles, sur pieds, trois trous, avec four, chaufferette, bouilloire cuivre, tuyaux et accessoires à vendre, ainsi qu'une caisse à bois, réchauds à gaz, un et deux feux, chaudière à lessive contenance 100 litres, le tout en très bon état. S'adresser le matin, Mont-Riant 2, sur Bel-Air, rez-de-chaussée, à gauche.

GANTS - BAS
COLIFICHETS
très grand choix

VOIR NOS VITRINES

MAGASIN SAVOIE - PETITPIERRE

RHUMATISMES

L'ANTALGINE guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées.
Prix du flacon de 120 pilules, Fr. 7.50 franco, contre remboursement. JH 32800 D
Pharmacie de l'Abbatiale, Payerne
Prospectus sur demande

Souliers fantaisie
beige, gris noisette, bois de rose, noir, vernis, jaune, etc.
16.75 19.80 24.50 29.80
Grande cordonnerie J. KURTH
Rue du Seyon 3 — NEUCHATEL — Place du Marché 1

Email de Zoug

Il est bon marché.

Nos prix modiques permettent à la ménagère la plus économe d'acquérir un assortiment complet d'ustensiles émaillés qui simplifieront beaucoup son travail à la cuisine.

Léon Martenet
SERRIÈRES - NEUCHATEL

SCIERIE — Fabrique de caisses d'emballage de tous genres, marquage au feu — Commerce de bois — Fourniture de bois débité sur demande — Fabrication de laine de bois - Acajou, ébène, palissandre.
PRIX MODÉRÉS

Une grande erreur est de croire qu'en France la marchandise est meilleur marché que chez nous.

Nous avons eu l'occasion de voir des draps de lit mi-fil achetés en France à 14.50 francs suisses. Nous vendons les mêmes draps avec jours à échelle et confection bien mieux soignée, pour le prix de fr. 11.50.

Dans votre intérêt, demandez nos collections de toile avant de faire vos achats de Blanc. **V. Micheloud**

Pour vos vacances

OFFRE TRÈS AVANTAGEUSE

SUIT-CASES

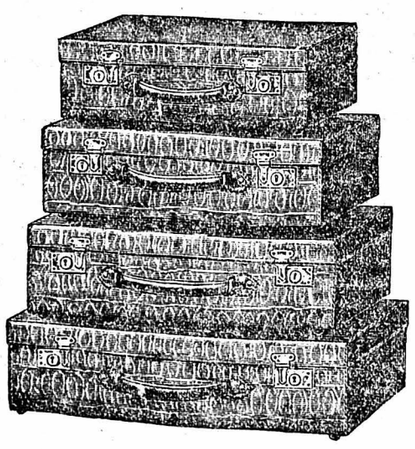

Suit-cases en simili cuir

55 cm.	60 cm.	65 cm.	70 cm.
18.50	19.50	20.50	21.50

Suit-cases en fibre

35 cm.	40 cm.	45 cm.	50 cm.
16.-	17.-	19.80	23.-

Suit-cases cuir vachette 1re qual.

33 cm.	36 cm.	39 cm.	42 cm.	45 cm.
28.-	31.50	36.50	40.-	44.-

Malles en tous genres, dep. fr. 38.—

Articles de qualité, fabriqués dans nos ateliers

E. BIEDERMANN
BASSIN 6 NEUCHATEL

MYRTILLES

à stériliser, en cassettes de 5 et 10 kg., à 80 c. le kg. Expéditeur: Alfredo Tenchio, Roveredo (Grisons). JH 2529 O

Belles myrtilles

fraîches des Alpes grisonnes en caissettes de 5, 10 et 15 kg., à 1 fr. le kg. Contre remboursement. GARZONI SEVERINO, agriculteur, Roveredo (Grisons).

OCCASION

Pour raison de santé, à vendre à l'état de neuf, une moto Condor 3½ HP, modèle 1926. — S'adresser chez M. Alexandre Girod, Bôle.

Porcs

Quatre beaux porcs de cinq mois, à vendre. Fahys 101.

Laiterie-Crèmerie **STEFFEN**
Rue Saint-Maurice

Goûtez nos
véritables Reblochons de Savoie
extra-bons et tout gras
●
Chaque jour:
Crème fraîche
A BATTRE
●
PETITS SUISSES
à la crème

BAISSE DE PRIX

Pistolet 6 mm. depuis 1 fr. 90. Revolver 6 coups, 9 fr. 50. Flobert long, 6 mm., 12 et 15 fr. Carabine de précision, 19 et 22 francs, à air, 4½ mm., 8 fr. 50 Pistolet automatique, système Browning 6/35, 25 fr. Fusil de chasse 1 coup, 28 fr., 2 coups, 48 fr. Appareil à tuer le bétail, 17 fr. Munitions et réparations. Catalogue 1926 gratis
L'ISCHY-SAVARY, PAYERNE

Boucherie Chevaline
Rue Fleury Neuchâtel Tél 9.40

Il sera débité, demain samedi, la viande d'un
jeune cheval
abattu ensuite d'accident.
Ménagères, profitez !
Toujours bien assortie en charcuterie renommée.
Se recommande,
FZ 1008 N Ch. RAMELLA.

Si vous désirez un appartement transformé par l'emploi de la cire à l'eau **CIRALO** suivez exactement le mode d'emploi très simple et évitez les imitations.
PROSPECTUS DANS LES DROGUERIES OU LABORATOIRES EREA, MONTREUX

Ne manquez pas de visiter ces jours notre rayon spécial pour messieurs

Bottines de dimanche		16.90
Bottines box, 2 semelles, noir,		18.80
Bottines box, doublé de peau	23.80	19.80
Bottines, brun, 2 semelles,	25.80	23.80
Richelieu, noir	23.80	18.80
Richelieu, brun, système cousu main		23.80
Richelieu, brun, fantaisie		29.80

Grande Cordonnerie J. Kurth
Neuchâtel - Rue du Seyon 3, Place du Marché 1

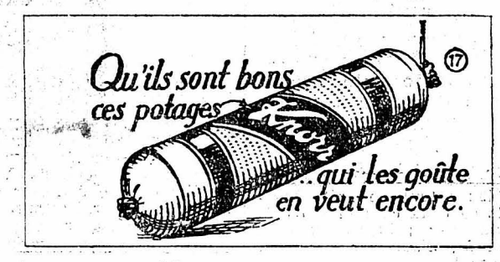

Nouveaux modèles de
cols pour messieurs
Nouveau choix de
cols filet pour dames
chez
GUYE-PRÊTRE

Magasin de beurre et fromage R.-A. STOTZER
Rue du Trésor

Beurre frais du pays, en motte, fr. 4.80 le kg.
Beurre de table en motte, centrifuge hollandais, fr. 5.- le kg.
Rabais depuis 5 kg. - Prix de gros pour revendeurs - Expédition au dehors

---

GRAND BAZAR
SCHINZ, MICHEL & Cie
10, rue Saint-Maurice, 10

En vue des
déménagements à Saint-Jean
nos magasins sont très bien assortis :
Porcelaines, Faïences, Cristaux
Articles de ménage et de cuisine
Echelles d'appartement, Patères
Petits meubles, Etagères, etc,

Crochets X pour suspendre les tableaux sans détériorer les murs par des tampons. Trois types différents.

Spécialité de LUSTRERIE électrique

TICKETS D'ESCOMPTE 5 %

Boucherie-Charcuterie
BERGER-HACHEN FILS
Rue du Seyon — Rue des Moulins
Téléphone 3.01

BAISSE de PRIX

Bouilli, fr. 1.— et 1.25	le ½ kilo	
Rôti cuissot, cuvard, 1.50		»
Ragoût sans os, 1.25		»

Porc frais

Jambon et palette, fr. 1.90	le ½ kilo	
Filet et côtelettes . . 2.—		»
Lard fumé au détail . 1.75		»
Lard fumé par plaques 1.50		»
Saucisson pur porc . 2.—		»
Saindoux pur . . . 1.30		»
Graisse mélangée . . 1.—		»
Lard à fondre . . . 1.—		»

Ménagères, profitez !

Soulier JOSETTE
comme le cliché
N° 34 à 41
verni . . 24.70
chevreau . 22.—
Timbres-escompte S.E.N. & J. 5%
R. CHRISTEN, Neuchâtel

Après votre **DÉMÉNAGEMENT** choisissez pour vos fenêtres les garnitures de rideaux en laiton, extensibles ..

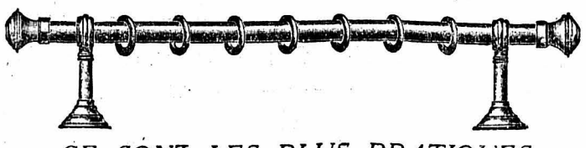

CE SONT LES PLUS PRATIQUES

H. BAILLOD S. A.
Bassin 4 NEUCHATEL Teléph. 2.31

FLIT
DÉTRUIT
Mouches, Moustiques
Punaises, Mites
Cafards,
etc.

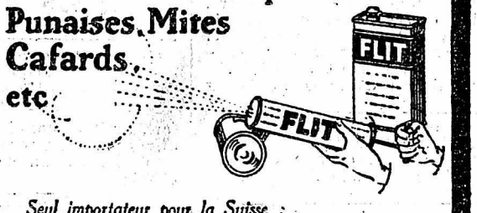

Seul importateur pour la Suisse :
BARBEZAT & Cie - FLEURIER (Cton Neufchâtel)

A vendre

un grand lavabo dessus marbre, un lavabo (chemin de fer) avec marbre et glace, une table carrée, une table à thé formant desserte, un lit fer avec sommier et matelas bon crin, 50 fr., un lot de chaises à 4 fr. pièce. Plan Perret 16, rez-de-chaussée.

A vendre riche et beau
buffet de service
chêne, moderne inédit, cintré, sept portes, glace et cristaux, banquette de piano deux places, rembourrée, tables à ouvrage. Avantageux. Ebénisterie Clauve Château 4.

A VENDRE

un tricycle neuf, belle occasion, prix avantageux. S'adresser à M. Ernest Hubschmied, vélos, Landeron.

Citroën 10 HP

deux places, en parfait état de marche, à vendre. Prix 2500 fr. Assurances et taxes payées.
Demander l'adresse du No 68 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre un très bon
PIANO
à l'état de neuf. Véritable occasion.
Demander l'adresse du No 107 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demandes à acheter

On demande à acheter à Neuchâtel ou aux environs une
villa
de quatre ou cinq pièces, exposée au soleil, avec vue. Adresser les offres écrites à V. V. 105 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Dans agréable
petite pension
bien située à la campagne (bon air et beau grand jardin ombragé), on prendrait encore deux ou trois personnes ou enfants. Vie de famille. Bons soins et bonne nourriture assurés, ainsi que belles chambres. Prix modéré. — S'adresser à E. Meyer, « Ma Retraite », Lutry (Vaud).

C. S.
F. A.

CHASSERON
DIMANCHE 27 JUIN
Départ pour Buttes 7 h. 02

Le Garage Ed. VON ARX à Peseux
met à disposition
AUTO-CAR
confortable, 18 places,
Recommandable aux sociétés, noces, pensionnats

Mise au concours de travaux

Les entrepreneurs qui désirent soumissionner les travaux concernant la construction d'une maison d'habitation avec entrepôt, garage, etc., à Corcelles, sont invités à s'inscrire chez G. Bonhôte, architecte, Parcs 24, Neuchâtel, jusqu'au 29 juin.

Paroisse Protestante de Landeron-Combes
Samedi et dimanche, 26 et 27 juin 1926, au Collège, dès 2 h. après-midi
VENTE en faveur de la restauration de la chapelle et d'œuvres paroissiales
Buffet - Jeux - Concours - Surprises
DIMANCHE dès 3 heures, sur l'esplanade du Collège, si le temps est beau
GRAND CONCERT
donné par la
FANFARE DE LA CROIX-BLEUE de Neuchâtel-Ville
ENTRÉE LIBRE *RESTAURATION - JEUX*
Invitation cordiale à tous les amis de l'Eglise.
Arrêt du bateau pour l'Ile de St-Pierre, 3 heures. Arrivée du train de Neuchâtel, 2 h. 20.

LOGEMENTS

A louer, Chavannes 12, une chambre, cuisine et bûcher. — S'adresser Etude Henri Chédel, avocat et notaire, Saint-Honoré No 3.

A louer pour cause imprévue un

appartement

de six chambres. Jouissance du jardin. Epoque d'entrée à convenir. S'adresser à Mme Schütz Serre 9.

Marin

A remettre appartement de deux ou trois chambres, avec jardin. — Etude Petitpierre & Hotz.

Roc, à remettre, petite maison de deux chambres et dépendances. — Etude Petitpierre & Hotz.

Rue du Trésor, pour tout de suite ou époque à convenir logement d'une chambre et cuisine, remis à neuf. Gérance des bâtiments, Hôtel municipal. c.o.

A louer tout de suite pour cause de départ ou pour époque à convenir, grand

appartement

confortable de neuf pièces dans la maison du Bazar Parisien, Treille 3, 3me. Le visiter depuis 2 h. ½. c.o.

A louer tout de suite logements de deux chambres, cuisine, galetas ; prix avantageux. Seyon 13. S'adresser Lambert, Balance 1.

Chaumont-Séjour

A louer à proximité du funiculaire petit appartement d'une chambre et cuisine. Vue superbe.

Demander l'adresse du No 104 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer, Evole, beau logement, 5 chambres. Confort moderne. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer tout de suite, rue J.-J. Lallemand 1 :

APPARTEMENT

de cinq pièces.

MAGASIN

angle rues du 1er Mars et J.-J. Lallemand.

J.-J. Lallemand. A louer pour le 24 juillet logement de trois chambres. Etude DUBIED, notaire, Môle 10.

Pour époque à convenir

à louer à Quai Comtesse, de superbes appartements de quatre, cinq et six pièces, chambre de bains installée, dernier confort moderne. Ascenseur. Garage. — S'adresser Etude Guinand, Baillod, Berger & Hofer, Faubourg du Lac 11. c.o.

A remettre pour St-Jean, à proximité de la gare, petite maison de deux chambres et dépendances. Etude Petitpierre & Hotz.

Auvernier

A louer logement de trois chambres, cuisine, dépendances. S'adresser à S. Vuarnoz, No 2.

A louer à personnes tranquilles,

LOGEMENT

de deux chambres avec toutes dépendances et jardin. S'adresser au magasin Trois-Portes 9.

A louer pour le 24 JUILLET,

LOGEMENT

de trois chambres, au soleil. — S'adresser Parcs 118, 4me à g.

CHAMBRES

Chambre meublée, Faubourg du Lac 3. 2me, à droite.

A louer dans quartier tranquille, à personne rangée, une ou deux

CHAMBRES NON MEUBLÉES dont une avec balcon. — Offres écrites sous chiffres C. 108 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer

belle chambre

au soleil, avec pension. — On prend aussi PENSIONNAIRES pour la table. S'adresser Beaux-Arts 13. 3me, à gauche.

A remettre chambre meublée, à personne âgée et sérieuse. — S'adresser à Mme Jaquet, Coq d'Inde 22.

Jolie chambre indépendante. Seyon 9. 2me, à droite.

RUE POURTALÈS 9, 4me Chambre indépendante, balcon. S'adresser de 11 à 1 h. ½ et le soir dès 7 h. c.o.

Belle chambre à un ou deux lits. 1er Mars 24, 3me, à dr. c.o.

Petite chambre

avec pension, 150 fr. par mois. Demander l'adresse du No 681 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle chambre meublée au soleil. Vieux-Châtel 31, 1er. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A remettre à de favorables conditions, magasin avec arrière-magasin, situé près de la gare Conviendrait particulièrement pour laiterie. — Etude Petitpierre & Hotz.

Auvernier

A louer vastes locaux transformables au gré du preneur, en ateliers, magasins, garage, etc. S'adresser Etude Henri Chédel, avocat et notaire, Neuchâtel.

A louer à la route de la Gare, des locaux à l'usage

d'entrepôts

Adresser offres à Case postale 269, Neuchâtel c.o

A louer en ville, dans la boucle des tramways,

beaux locaux

le tout à transformer au gré des amateurs. Ces locaux conviendraient comme magasins ou tous autres genres de commerces ou d'industries.

Pour renseignements, s'adresser à MM. Dellenbach & Walter, architectes, rue de l'Orangerie No 3 a, Neuchâtel.

A louer à la rue du Seyon et à la route de la gare des locaux à l'usage de

bureaux

Adresser offres à Case postale 269, Neuchâtel. c.o.

A louer pour le 24 juin ou époque à convenir, à la rue St-Honoré deux belles chambres indépendantes pour

bureau

Pour renseignements, écrire case postale 6552, Neuchâtel. c.o.

OFFRES

On cherche place pour jeune fille de 15 ans désirant apprendre la cuisine. S'adresser à Mme Jaquet, Coq d'Inde 22.

Volontaire

ou demi-volontaire. On cherche pour une jeune fille âgée de 15 ans une bonne place dans petite famille sans enfant. Piano désiré. Adresser offres Casier postal 10, Granges (Soleure).

Jeune fille de 16 ans cherche place de

VOLONTAIRE

pour apprendre la langue française et pour aider dans le ménage. Vie de famille et bons traitements demandés. S'adresser pour renseignements à Mme Pauli, Fontaine André 1.

Jeune fille

16 ans, cherche place facile dans famille catholique de la Suisse romande, de préférence auprès d'un ou deux enfants. Vie de famille exigée. Adresser offres à famille Blaser, Restaurant Löwengrube, Lucerne.

PLACES

On demande une

jeune fille

pour la cuisine. Entrée immédiate.

Demander l'adresse du No 109 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite une

jeune fille

présentant bien comme bonne à tout faire. S'adresser à Mme Nydegger, buffet du tram, Colombier.

On cherche

jeune fille

dévouée et propre pour aider à la maîtresse de maison et au magasin. Occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée 1er juillet 1926. Prière d'écrire à la boulangerie-pâtisserie Ad. Aebi, Kesslergasse 25, Berne.

EMPLOIS DIVERS

Magasin de comestibles de la place cherche un jeune

commissionnaire

fort, actif et honnête. Faire les offres par écrit sous chiffres M. C. 67 au bureau de la Feuille d'Avis.

Deux machinistes et trois manœuvres

sont demandés chez Etienne Borioli, menuiserie mécanique, Bevaix.

On demande une

jeune fille

pour aider à tous les travaux de la maison. Hôtel de L'Union, Fontainemelon.

On demande pour tout de suite

demoiselle

de 25 ans environ, de confiance, pour s'occuper d'un bébé et de petits travaux faciles. Séjour en montagne. S'adresser à famille Wullimann-Riedi, pension Beatus, St-Beatenberg (Oberland bernois).

On cherche pour toutes les places de la Suisse

représentants

capables, travailleurs, visitant les hôtels, restaurants et fabriques, pour la vente d'un nouvel appareil distributeur de savon liquide. Sans concurrence. Haute provision. Adresser les offres sous chiffres JH 6617 Lz aux Annonces-Suisses S. A., Lucerne. JH 6617 Lz

Jeune ouvrière

adroite serait engagée pour travail propre et lucratif. Huguenin, Rocher 7, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite jeune homme de 14 à 15 ans comme

COMMISSIONNAIRE

S'adresser magasin du Louvre.

Jeune homme

(18 ans), cherche place de volontaire pendant les vacances d'été pour se perfectionner dans la langue française ; ferait tous les travaux. Offres à Badertscher, Berne, Lentulustrasse 51.

Vous trouverez tout de suite et sans peine des

Charpentiers
Maçons
Couvreurs

en faisant paraître une annonce dans « L'Indicateur des places » de la « Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung », à Zofingue. Tirage garanti de plus de 80,500 exemplaires. Réception des annonces jusqu'au mercredi soir. Retenez bien l'adresse exacte.

AVIS DIVERS

Jeune fille

ou jeune personne mariée, sachant coudre, est demandée pour réparations de corsets à domicile. S'adresser au Corset d'or.

Manufacture de tabac à fumer, fournisseur de l'Union Olten, Concordia Zurich, Liga et Société de consommation Bâle et autre clientèle, engagerait

représentant à la commission

Rayons : Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Jura ou parties. Quelques connaissances article et clientèle exigées. Conditions avantageuses. Offres sous chiffre O. F. 4136 B, à Orell Füssli-Annonces, Berne. JH2681B

Employé sérieux

sachant à fond les deux langues,

trouverait place stable

dans maison de la place.

Offres sous chiffre OF 893 N, à Orell Füssli-Annonces, Neuchâtel. OF893N

Du 25 juin au 1er juillet — **APOLLO** — Dimanche Matinée permanente dès 2 h. 30

Amour de Tzigane

Formidable drame d'aventures en 7 actes, aux scènes captivantes et d'un intérêt passionnant.

Les principales scènes, merveilleuses et terrifiantes à la fois, se déroulent aux Indes, dans les temples des dieux, au bord des fleuves et au milieu des forêts peuplées de fauves.

EXCELLENTE INTERPRÉTATION

LE CYCLONE DU 12 JUIN

de la Chaux-de-Fonds et environs

Dès vendredi : **NUIT DE VENISE** Grand drame

Reichenbach - Kienthal - Griesalp

Station climatérique au pied de la Blümlisalp et près de la ligne du Lötschberg

Prospectus illustrés pour hôtels et appartements privés par le Bureau de renseignements de Reichenbach ou directement par les hôtels. — Griesalp : Grand Hôtel (115 lits) ; Pochtenalp : Waldrand (30 lits) ; Kiental : Kientalerhof (80 lits) ; Bären (60 lits) ; Bergfrieden (40 lits) ; Alpenruhe (25 lits) ; Schönegg (10 lits) ; Reichenbach : Bären (30 lits) ; Kreuz (10 lits) ; Niesenkulm : (20 lits).

Nous publierons, à l'occasion du

Tir cantonal neuchâtelois

qui aura lieu du 10 au 20 juillet prochain, une

page spéciale d'annonces

Elle paraîtra **TROIS FOIS** au cours de cette manifestation ; en conséquence, ces annonces bénéficieront d'un tirage d'environ

40.000 exemplaires

au **prix ordinaire du tarif.**

Du 10 au 20 juillet, la « **Feuille d'Avis de Neuchâtel** » sera distribuée et vendue au Mail.

La **publicité**, pendant cette période, est **particulièrement recommandée.**

Quelques cases sont encore disponibles. S'adresser au bureau de la « Feuille d'Avis », Temple-Neuf 1.

Ecole ménagère privée „Tannenheim“

KIRCHBERG (Berne) — *Maximum 10 élèves.*

PORT de NEUCHATEL

Samedi 26 juin, à 17 heures

Grand match de water-polo

BIENNE I contre **RED-FISH I**

Entrée 50 centimes

Orphéon

Dimanche 27 juin 1926

Course en bateau à Chez-le-Bart Saint-Aubin

Départ de Neuchâtel : 13 h. 55. Arrivée à Chez-le-Bart 15 h. Départ de Chez-le-Bart : 19 h. 40. Arrivée à Neuchâtel 20 h. 45.

Prix des places suivant le nombre des participants. Moitié prix pour les enfants au-dessous de 12 ans.

Invitation cordiale aux membres honoraires, passifs et actifs et aux amis de la société.

En cas de mauvais temps, la course n'aura pas lieu.

Le Comité.

HAUDÈRES

Hôtel Pension des Alpes

Val d'Hérens

VALAIS

Altitude 1500 m. Téléphone 18. Auto postale Sion. Pension soignée. Prix très modérés. Direction Neumeyer-Ruédaz.

CAMIONNETTE 600 Kg.

serait échangée contre petite voiture. M. Schenker, garage Port d'Hauterive.

MARIAGE

Veuf, de 56 ans, possédant immeuble, avec travail assuré, ainsi que petite fortune, désirerait, en prévision de mariage faire la connaissance d'une dame de toute moralité connaissant si possible, un peu l'agriculture. Adresser les offres écrites sous chiffres N. B. J. 522 poste restante Môtiers (Val-de-Travers).

Monsieur et Madame Ernest SCHAFFHAUSER et famille, vivement touchées des marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, expriment leur sincère reconnaissance à tous ceux qui les ont entourés de leur affection.

Berne et Serrières, le 24 juin 1926.

Monsieur et Madame Docteur Pierre NAGEL, à Genève, prient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le nouveau grand chagrin qu'ils viennent d'éprouver de bien vouloir trouver ici l'expression de leur sincère gratitude.

Madame veuve Charles FAVRE-TISSOT et sa famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les tristes jours de grand deuil qu'ils viennent de traverser.

Colombier, le 24 juin 1926

Pour vos Courses

Profitez de notre offre avantageuse

Sacs pour touristes

Sacs de touristes bretelles cuir **3.75**

Sacs de touristes pour enfants, 2.25 **1.95**

Sacs de touristes pour enfants bretelles cuir **3.75**

Sacs de touristes, bretelles cuir bonne grandeur, avec une poche, **4.75**

Sacs de touristes, bretelles cuir une poche intérieure, et une poche extérieure, **6.90**

Sacs de touristes, bretelles cuir belle qualité, une poche intérieure, et deux poches extérieures, 7.50 **6.90**

Sacs de touristes bretelles cuir, qualité supérieure, une poche intérieure et deux poches extérieures 13.50 **10.50**

Mouchoirs de tête en rouge, avec inscription 1.50 **1.25**

MOUCHOIRS DE TÊTE, jolies fantaisies nouvelles, 1.50

Foulards gris bonne cotonne à dessins **1.25**

Bas sport bon coton pour jeunes gens, 3.50 **2.80** pour messieurs . . . **3.95**

Bas sport coton solide, pour jeunes gens, en gris, brun et noir . . . **3.25**

Bas sport en laine, très belle qualité, pour jeunes gens 4.95 4.50 **3.95**

Bas sport en laine qualité superbe, pour messieurs, **4.95**

Chaussettes sport

tricot à grosses côtes, en brun et noir, pour garçonnets, 2.85 **2.10**

Chaussettes sport toutes teintes, avec poignets fansie, pour garçons et fillettes,

3.50 3.25 2.95 2.75 2.50 2.25 **1.95**

Bandes molletières bonne qualité, article d'usage, la paire depuis **2.95**

AU SANS RIVAL NEUCHATEL

P. GONSET-HENRIOUD S. A.

Femmes neuchâteloises !

Les électeurs vont décider si on accordera le droit de vote aux hommes qui ne paient pas leurs impôts.

Songez-vous ?

à réclamer ce droit pour vous, qui remplissez toujours fidèlement vos obligations fiscales ?

Union féministe pour le suffrage.

EN FAVEUR DE L'AMICALE DES SOURDS

PROMENADE EN BATEAU

Lundi 28 juin 1926 à 20 h. 15 précises

Orchestre - accordéons

Vente de fleurs, bonbons, chocolat, etc.

SOUTENEZ CETTE ŒUVRE LOCALE

En cas de mauvais temps, la course sera renvoyée à mercredi 30 juin. — Billets en vente au magasin de Mlles Maire, Faubourg de l'Hôpital, et sur le bateau.

PRIX DU BILLET : Fr. 1.50

EXPOSITION INTERNATIONALE NAVIGATION INTÉRIEURE FORCES HYDRAULIQUES BALE 1 JUILLET-15 SEPT.

16 NATIONS PARTICIPANTES D'EUROPE ET D'OUTREMER.

CHANGEMENT DE DOMICILE

L'atelier de couture de Mesdames KAESER & LEPRINCE est transféré 3, rue du Musée.

DIMANCHE 27 JUIN, dès 9 heures, au

PUITS GODET

Grande fête champêtre

organisée par la Pro Ticino de Neuchâtel, avec le concours de la musique « Union tessinoise »

PIQUE-NIQUE - CANTINE

Jeux divers Invitation cordiale

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée de huit jours.

N.-B. — Aucun revendeur ne sera toléré sur la place.

Club Jurassien

Fête cantonale à la Ferme Robert

le dimanche 27 juin dès 10 h.

Invitation cordiale à tous les amis de la société

Nouveau choix de

Cartes de visite

à l'imprimerie de ce journal

LA ROTONDE NEUCHATEL (Jardin Anglais)

DÈS VENDREDI 25 JUIN

Début pour la saison d'été

de

L'ORCHESTRE FRAVI

QUATUOR

CAFÉ EXPRESS - GLACES - COCKTAILS

Consommations 1er choix - Cuisine soignée

GRANDE TERRASSE - TEA ROOM - JARDIN

Se recommande, Ed. ULRICH.

L'Hôtel de la Tourne

reconstruit est ouvert

Ch. PERRIN-MARGOT, propriétaire,

se recommande vivement auprès des sociétés, écoles, familles et touristes.

Autobus postal Dîners sur commandes. Tél. 31.

SALON DE COIFFURE

Shampoing Ondulation

Coupes modernes

M. et Mme W. HŒNIG

coiffeur, coiffeuse, pédicure

rue du Seyon 3, 1er étage

(Maison Chaussures Kurth)

Tél. 9.02 NEUCHATEL

Coupe de cheveux

pour dames, par spécialiste

Salon de coiffure, dames et messieurs

SCHWANDER

Seyon 18a - Grand'Rue 11

Téléphone 881

Certificats et autres documents

Les personnes qui, en réponse à des annonces parues dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », reçoivent des offres accompagnées de certificats et autres pièces, sont priées de les retourner le plus tôt possible à leurs propriétaires, ceux-ci pouvant en avoir besoin à d'autres fins.

En répondant à des offres de places, etc., il est recommandé aux postulants de soumettre, non pas des pièces originales, mais seulement des « copies » de certificats ou autres papiers.

L'administration du journal sert de simple intermédiaire entre les intéressés et décline toute responsabilité à l'égard des documents en question.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Madame veuve Evasio RUSCONI et familles, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver, expriment ici leur très sincère reconnaissance à toutes les personnes qui, de près et de loin, les ont soutenues pendant ces jours de pénible épreuve.

Neuchâtel, le 24 juin 1926.

Charcuterie
SCHWEIZER
Chavannes

Tous les samedis
Belles tripes cuites
fr. 1.25 le demi-kilo

Nouvelle
Confiture aux fraises
90 c. la livre
— ZIMMERMANN S. A.

Quatre modèles différente de divans dits
„ divans turcs "
au magasin de meubles J. Perriraz, tapissier, Faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel. c.o.

Poudings Salamandre Pendant la saison chaude

Un Pouding Salamandre et un plat de fruits composent un menu toujours triomphalement accueilli des enfants. En été l'alimentation demande moins d'exigences qu'en hiver et la ménagère toujours très occupée peut bien s'offrir, une fois par semaine, la commodité de servir un Pouding Salamandre, rapidement préparé et digestible, au lieu de stationner de longues heures dans la chaleur du potager.

En vente partout

Dr. A. WANDER S.A. BERNE

La Poterie D. R. U.
en fonte émaillée
garantie incassable au feu
est en vente au magasin :
F. BECK, Peseux
Tous articles de ménage

Ne vous privez pas de parfumerie, vous trouverez chez nous, tout au détail, sans emballages coûteux : Parfums-Poudre-Crème Eau de Cologne — Eau dentifrice
Sœurs GŒBEL
Terreaux 7 Tél. 11.83

Demain samedi
sur la place du Marché
POULET de BRESSE
le kg. 5.50
LAPIN le kg. 3.75

Prix spéciaux pour restaurateurs et revendeurs

Maison
Boucard-Maubland

AUTOMOBILISTES
Plumeaux autruche
Peaux de daim
Brosses à voitures
Eponges naturelles
Eponges caoutchouc
Seaux galvanisés
Tapis-brosse s/mesure

A LA MÉNAGÈRE
Place Purry 2
TÉL. 714

POISSONS
Très bonne pêche de
BONDELLES
à 1 fr. 60 la livre
Palées - Truites
Perches - Brochets
Saumon du Rhin
Soles - Turbot
Colin - Cabillaud
Poulets de Bresse
Canards - Pigeons
Gigots de chevreuils
Au magasin de comestibles
Seinet fils
6, rue des Epancheurs,
Téléphone 71

Boucheries-Charcuteries
BELL

BŒUF, 1er choix

Poitrine, Bande mince, Côte plate mince, Petits os blancs, Gras d'épaule, Jarret	le demi-kilo	fr. 1.40
Collet	le ½ kg.	fr. 1.20
Côte plate épaisse, Bande épaisse, Sous l'épaule, 1re côte	le demi-kilo	fr. 1.50
Epaules à bouillir	le ½ kilo	1.60
Epaule épaisse à rôtir	» »	1.75
Cuissot, cuvard.	» »	2.—

PORC à rôtir

Jambon, Epaule	le ½ kg.	fr. 1.90
Filet, Côtelettes, Sous l'épaule	» »	2.—
Lard à fondre,	le ½ kg.	fr. 1.10

VEAU

Poitrine, Collet, Sous l'épaule, Jarret, Gras d'épaule	roulé à rôtir le demi-kilo	fr. 1.55
	ou ragoût	
Tête blanchie	entière ou par moitié avec langue ou cervelle le ½ kg.	fr. 1.—
Pieds blanchis.	» »	-.50

Picnic Charcuterie fine en boîte, à manger froid, prête à la consommation.
250 grammes fr. 1.65 500 grammes fr. 3.20
La meilleure conserve pour excursion faites-en l'essai, vous en serez satisfait

Ménagères profitez !

Elégance et Qualité!

MANTEAUX DE VOYAGE
en bonne gabardine imprégnée, façon confortable, ample ou longue, moderne et pratique, avec ou sans ceinture
frs. 70.- 90.- 110.- 120.- 130.- à 190.-

COMPLETS VESTONS PKZ
en bonnes étoffes de fantaisie, façon moderne et simple, toutes tailles et proport.
Frs. 60.- 70.- 80.- 90.- 100.- 110.- 120.- 130.- 150.- 160.- 170.- 190.-

Demandez notre nouveau catalogue!
Voyez nos étalages toujours nouveaux!

PKZ BURGER-KEHL & Co

PROFITEZ

pendant qu'il y a encore du choix, des conditions très favorables auxquelles la Maison

H. Baillod S.A.
BASSIN 4

a mis en vente un lot complet d'articles de ménage dépareillés :

Casseroles - Marmites en émail et en aluminium - Filets à commissions - Blocs à parquets - Services - Machines à nettoyer les couteaux - Auto-cuiseurs pratiques pour les vacances - Pincettes à lessives - Réchauds - Porte-parapluies - Soupières en émail - Plaques pour souliers - Baquets - Bassines à confiture - Bouillotes pour réchauds à gaz

VENEZ VOUS RENDRE COMPTE ! VOUS TROUVEREZ L'ARTICLE QUI VOUS INTÉRESSE

Fabrique de chalets
WINCKLER & Cie
Fribourg

Prix bloc-forfait. Projets et devis à disposition. Constructions livrées clefs en mains.

Exécution de tous travaux de
CHARPENTE ET MENUISERIE
dans des délais sans concurrence, grâce aux installations ultra-modernes de l'entreprise qui est la plus importante de la branche en Suisse.
JH 32300 D

BAISSE DE PRIX

AU CHOIX
Jersey soie

Casaquins 4.50

Jaquettes toutes nuances, 6.50

Chemises 3.95 2.75

Pantalons 4.20 3.95 2.75

Chemises-pantalons 5.95

Combinaisons 9.50 5.95 3.95

Echarpes 3.65 1.95

Tabliers tunique, pour enfants, choix immense,
long. 45 à 70 cm. depuis 1.30
long. 75 à 100 cm. depuis 2.70

Voyez nos vitrines

Profitez de ces réels avantages

ENVOIS CONTRE REMBOURSEMENT

CONFECTIONS POUR DAMES

Robes lainette et cretonne, jolis dessins, 16.50 13.70 10.— 7.40 4.95	2.95
Robes voile, crépon, marocain, fantaisie, uni et imprimé, 11.25 10.50 9.25 6.50	4.90
Robes frotté et crépon uni, jolies façons 14.75 13.50	11.25
Robes mousseline de laine, classique et fantaisie, 26.50 22.50 17.25 14.50	9.90
Robes lainage serge, gabardine, marocain, etc. 28.— 25.— 19.50 15.50	12.50
Robes de soie, crêpe de Chine, foulard, taffetas, etc. 38.— 22.— 15.50 11.50	9.50
Robes toile de soie et tussor, brodé et fantaisie 18.50 15.50	13.-
Robes de chambre, lainette et crépon imprimé 9.50 6.20	2.50

Manteaux mi-saison, tissus anglais et radio laine . . 39.— 26.—	12.50
Manteaux mi-saison, gabardine, marocain laine, etc., 45.— 35.— 25.—	19.50
Manteaux mi-saison, popeline et reps laine . . . . 48.— 39.—	26.50
Manteaux mouliné fantaisie, toutes nuances, très chic, 55.— 42.— 37.50	29.50
Ensembles, robes et manteaux, mouliné, très avantageux . . . . . 68.—	52.-
Ensembles, robes et manteaux, en popeline, très chic . . . . . 88.—	75.-
Costumes serge, gabardine, popeline, choix immense . 55.— 49.— 35.— 18.—	12.50
Vareuses mouflon et velours de laine, teintes unies et écossais, 37.50 28.— 22.— 19.50	12.50

TISSUS LAVABLES

Voile uni, 115 centimètres . . . . . le mètre	-.50
Crépon uni, 70 centimètres . . . . . le mètre	-.85
Lainette fantaisie, 75 centimètres . . . . . le mètre	-.95
Crépon imprimé, 70 centimètres . . . . le mètre 1.25	-.95
Frotté, 100 centimètres . . . . . le mètre	1.75
Fil à fil, pour robes, 100 centimètres . . . . . le mètre	2.15
Ecossais, jolies dispositions, 80 centimètres, le mètre	2.55
Popeline mercerisée, 80 centimètres . . . . . le mètre	2.95
Gabardine, coton blanc, 100 centimètres . . . . . le mètre	3.50

LAINAGES

Flanelle laine, pour blouses 2.50	1.80
Mousseline de laine, jolis dessins, 80 cm., 4.55 3.60 2.95	2.50
Mousseline de laine, teintes unies, 50 centimètres . . . le mètre	2.75
Ecossais flanelle pure laine, 80 cm., pour robes et blouses . . le mètre	3.75
Serge laine rayée et unie, 110 cm. et 140 cm., le mètre 7.50 5.50	4.50
Radio laine, 90 cm., très avantageux . . . . le mètre	4.50
Mouliné fantaisie, 90 cm. et 100 cm., nuance mode, le m. 5.50	5.25
Mouliné fantaisie, 140 cm., décati, toutes nuances, pr manteaux, le m.	10.50
Gabardine laine, 140 centimètres, bois de rose, vert amande, etc.	8.50

Robes pour fillettes choix énorme, lainette, popeline, toile, voile, tussor, etc., depuis 2.50

Blouses pour dames
en lainette 5.50 4.50 1.95
en voile blanc et couleur, 7.50 5.50 2.50
en lainage mousseline, crêpe, flanelle, 9.50 7.50 5.95
en soie crêpe de Chine, etc. 15.50 9.50 5.95

Lingerie toile blanche
Chemises de jour depuis 1.45
Pantalons depuis 1.65
Chemises-pantalons depuis 4.20
Combinaisons depuis 3.20
Chemises de nuit depuis 3.75

Voyez nos vitrines

N'hésitez pas à voir notre choix

ENVOIS CONTRE REMBOURSEMENT

JULES BLOCH SOLDES ET OCCASIONS NEUCHATEL

Un journal clandestin belge rédigé dans une prison allemande

Une exposition est organisée actuellement à La Louvière, en Belgique, à l'occasion du congrès de la presse.

Parmi les journaux qu'on y trouve, figure une feuille, certes unique : le journal belge que, dans sa prison allemande de Rheinbach, publia pour ses camarades M. Libiez, de Mons.

M. Libiez lui-même a exposé la manière dont il parvint à doter ses compagnons de prison de nouvelles régulières :

En 1917, écrit-il, la maison de Rheinbach abritait dix-sept cents Belges et Français, auxquels s'ajoutaient une dizaine d'Anglais, trois ou quatre Italiens, une douzaine de Grands-Ducaux et quelques Hollandais, en dehors des cent cinquante forçats de droit commun, que la dureté des temps n'avait pas, jusqu'alors, réussi à libérer des charges de leur peine.

L'initiative d'un aide-domestique

En septembre 1917, j'eus le bonheur de devenir aide-domestique de la station XII, où j'étais alors logé. Ce qui me valait cette chance, c'étaient mes vingt-cinq mois de cellule, une vague connaissance de la langue allemande et l'expérience que j'avais acquise des faiblesses du personnel qui dirigeait l'établissement. Je supposais, en effet, que le directeur serait heureux de donner à un avocat l'humiliante situation d'un domestique d'intérieur. Mes prévisions ne me trompèrent pas. Grâce à cette connaissance de la psychologie de mes ennemis, je pus conquérir une relative liberté : celle de circuler dans les couloirs de la prison pendant quelques heures tous les jours.

J'avais constaté l'affaiblissement de la force morale de beaucoup de mes camarades. Cet affaiblissement s'expliquait par l'affaissement physique dû à l'insuffisance de nourriture, par la pénurie de nouvelles, et surtout de bonnes nouvelles. Un camarade qui, comme moi, jouissait de certaine liberté, le notaire Charles Verstraeten, de Liège, avait fait la même constatation. Il était, lui, employé aux écritures de la prison. De ce fait, il était toujours très renseigné des bruits du dehors et de l'intérieur. Je lui proposai de m'aider à créer une gazette humoristique que nous ferions lire à nos camarades. D'enthousiasme, il accepta mon projet.

Il ne fallait pas espérer imprimer quoi que ce soit : nous ne possédions pas d'imprimerie, et le papier était rarissime. Mais nous pouvions « manuscrire » notre feuille. En recueillant la correspondance, j'avais constaté que plusieurs de nos camarades disposaient de très belles écritures. Ils seraient nos imprimeurs. La station alignait ses cellules sur deux rangées ; chaque rangée aurait son numéro du journal que je communiquerais d'une cellule à l'autre en dehors des regards du surveillant. Ce journal se donnerait pour but de remonter le moral de nos amis. Il pouvait même améliorer la situation physique de certains d'entre eux. Son prix de lecture fut fixé à un biscuit. J'avais charge de la distribution de ceux-ci : je retiendrais le prix de lecture lors de la distribution et le Hollandais, l'Espagnol et les trois Grands-Ducaux qu'abritait la station auraient ainsi une nourriture nécessaire et dont les privait, malgré nous, la direction de l'établissement.

Le « Coin-Coin XII »

C'est ainsi et dans ces buts que fut créé le « Coin-Coin XII », canard enchaîné, à coup sûr, mais qui put, pendant toute son existence, braver la censure, quoiqu'il vît le jour chez l'occupant lui-même.

Qu'on songe aux difficultés vaincues pour mettre sur pied cette toute petite œuvre de guerre ! Qu'on songe aux services qu'elle rendit par ses articles mordants, par la force morale qu'elle insuffla, par les échanges qu'elle permit — elle devint une petite bourse de l'offre et de la demande, — par la consolation qu'elle apporta à d'aucuns ! On comprendra, dès lors, le succès qu'elle remporta auprès des prisonniers politiques. Tous ceux qui furent logés à la station XII de la maison de force de Rheinbach en voulurent être les lecteurs.

Bientôt, dix camarades y collaboraient. « Coin-Coin XII » eut hebdomadairement ses concours entre lecteurs, mensuellement son bulletin astronomique. L'esprit de la station se trouva notablement amélioré, la force de résistance accrue et, lorsque, Noël approchant, l'idée fut émise de publier un numéro spécial abondamment illustré (!), qui pourrait rester la propriété de chaque souscripteur, malgré l'importance du prix exigé (12 biscuits ! le tiers de la ration hebdomadaire), l'idée fut chaleureusement accueillie.

Certes, la lecture du « Coin-Coin XII » serait fort difficile pour quiconque n'a pas été prisonnier politique à la station XII de la maison de force de Rheinbach en 1917-1918. Beaucoup des échos qui parurent les plus spirituels aux lecteurs de cette gazette sont insipides ou incompréhensibles pour les non-initiés de ce temps-ci. Des chroniques d'un caractères plus général sont accessibles à tout le monde, même à présent. Elles suffiraient à faire comprendre le rôle utile du « Coin-Coin XII » et les regrets qu'eurent ses lecteurs de le voir disparaître.

Le dernier numéro

« Coin-Coin XII » mourut d'un mal que hâta la publication de son numéro de Noël. Deux feuilles de papier « pro patria » étaient nécessaires à son hebdomadaire publication. Le papier devenait rare. En décembre 1917, la dernière rame nous coûta cinq marks. Le numéro de Noël exigea, à lui seul, douze feuilles, c'est-à-dire la consommation de six semaines normales. Et ce fut l'absence de papier qui, en janvier, empêcha la publication du dix-huitième numéro de ce canard.

Cette publication aurait pu être reprise trois semaines plus tard. Elle ne le fut pas. Le fondateur - directeur - rédacteur - éditeur - distributeur de cet organe unique dans les annales de la presse belge, se trouvait dans l'impossibilité d'en reprendre la publication. Il venait de perdre lui-même le peu de liberté que, dans sa prison, il avait naguère pu conquérir en devenant aide-domestique.

A propos d'un drame sur le lac

(De notre corr. de Zurich)

Un drame qui, récemment, a jeté dans le deuil une honorable famille zuricoise, dont un fils et une fille ont perdu la vie au cours d'une partie de canotage, fait beaucoup parler en ce moment. Il paraît qu'à peu de distance de l'endroit où le naufrage s'est produit, des jeunes gens appartenant à une société sportive de la ville, et qui étaient montés dans un bateau de course, n'ont pas jugé utile de se déranger pour porter secours aux malheureux en train de sombrer, à la profonde indignation des nombreux spectateurs qui, de la rive, suivaient d'un œil angoissé ce drame poignant. A ce qu'il semble, — c'est du moins ce que l'on a prétendu — aucun de ces nautonniers n'aurait su nager d'une façon suffisante, et ce serait ce qui explique pourquoi ils ne se seraient pas dérangés. Mais comme bien vous pensez, cette explication est loin de satisfaire l'opinion publique, et l'on cherche les voies et moyens d'éviter à l'avenir des scènes aussi lamentables et qui doivent forcément donner une piètre idée de certains sportsmen.

A ce propos, l'on demande que, dans les écoles, l'on introduise un enseignement spécial ayant pour but d'apprendre aux enfants, dès leurs premières années d'école, à porter secours à leurs semblables, c'est-à-dire qu'on leur enseignerait la manière de se comporter lorsqu'il s'agit de repêcher un ou une camarade en train de se noyer. A l'heure actuelle, une quarantaine de sociétés de natation, dispersées dans les diverses parties du pays, font profiter leurs membres d'un enseignement pareil ; mais les personnes qui bénéficient de cet enseignement sont en nombre limité et ce qu'il faudrait obtenir, c'est qu'il fût généralisé dans les écoles publiques. Tout compte fait, un acte de sauvetage dépend du hasard, en ce sens que s'il n'y a personne à proximité de l'endroit où un malheureux est sur le point de sombrer, il y a beaucoup de chance pour que celui-ci périsse sous les yeux mêmes de ceux qui sont incapables de lui porter secours, faute de savoir nager. Chaque année, l'on dépense des sommes considérables pour la recherche des noyés, alors qu'il serait facile d'éviter cette dépense en prenant les mesures préventives nécessaires ; notre jeunesse ne demanderait pas mieux, très certainement, que de suivre les cours qui pourraient lui être donnés par des maîtres éprouvés, et alors l'on ne serait plus obligé d'assister à des scènes aussi lamentables et aussi humiliantes que celle qui s'est déroulée ici dernièrement. Sous ce rapport, il faut reconnaître en toute franchise que nous sommes de beaucoup dépassés par les pays qui nous entourent ; à Fribourg en Brisgau, Karlsruhe, Heidelberg, Mannheim, etc., pour ne citer que quelques villes pas très loin de chez nous, aucun enfant ne quitte l'école sans savoir parfaitement nager, et sans être capable, le cas échéant, de porter secours si cela est nécessaire. Pour quoi ne s'efforcerait-on pas d'arriver, chez nous, à un résultat semblable ? Et cela ne serait pas de trop, si nous en croyons les statistiques officielles qui paraissent régulièrement chez nous en ce qui concerne les causes de la mortalité. D'après une de ces statistiques, le nombre de personnes qui, chaque année, perdent la vie dans notre pays par suite d'immersion, n'est pas moindre de 270 à 290 ; il n'est dépassé que par celui des décès dûs à des chutes, y compris les accidents de montagne. De 1901 à 1920, le nombre des personnes qui ont perdu la vie en se baignant ne s'élève pas à moins de 6142, chiffre qui est terriblement éloquent.

Pour terminer, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que, dans certains pays étrangers, il existe de véritable sociétés ayant pour but d'entraîner leurs membres à sauver les personnes qui peuvent se trouver en péril. C'est ainsi que nous trouvons à Londres la Royal life saving Society, qui compte des milliers de membres répandus dans toutes les parties de l'immense empire, y compris les colonies. En 1913, un grave accident qui se produisit en Allemagne fut l'occasion de la fondation d'une société de sauvetage, la « Deutsche Lebensrettungsgesellschaft », dont l'activité a été bienfaisante à bien des égards, et dont font partie jusqu'à des autorités, à titre de membres réguliers. Dans la suite, l'on a vu se former des groupements analogues en France, en Autriche, en Hongrie, en Finlande, etc., et partout ces sociétés se sont bientôt révélées comme absolument indispensables.

Pourquoi n'aurions-nous pas quelque chose de semblable dans notre pays ? La création de groupements du genre de ceux dont il vient d'être question serait sans doute saluée avec la plus grande satisfaction, et nous avons la conviction que des milliers de jeunes gens ne demanderaient pas mieux que de se mettre au service de leurs semblables. Ce serait le seul moyen de faire enfin reculer la lugubre statistique dont il a été question tantôt.

Le 450me anniversaire de la bataille de Morat

LE CORTÈGE

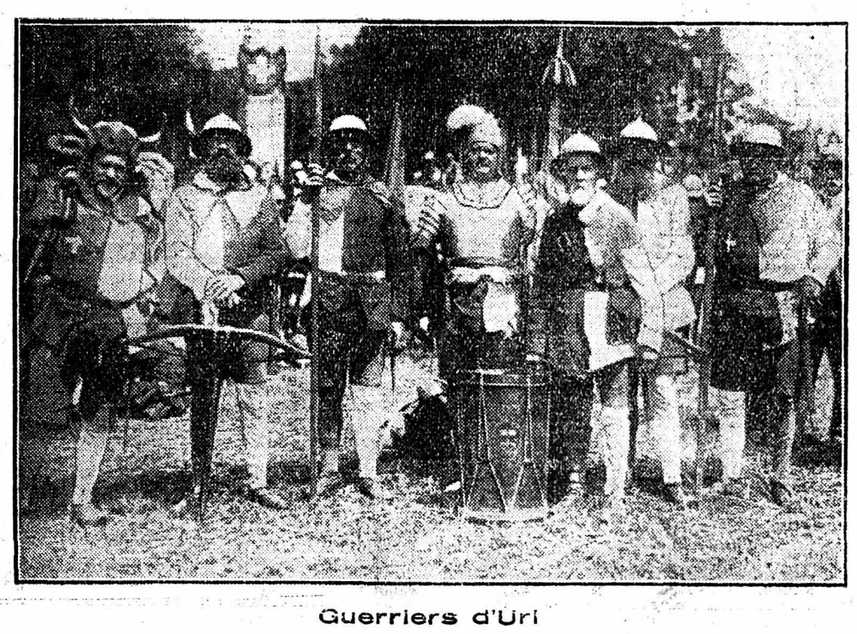

Guerriers d'Uri

Hallebardiers fribourgeois

QUESTIONS NATIONALES

Un hochet gouvernemental : Le monopole du blé

Quiconque a pesé les arguments des auteurs de l'initiative contre le monopole du blé, ceux de la presse et des affidés de M. Schulthess, et se souvient de la volte-face de ce dernier depuis la fin de 1924, date où notre grand économiste fédéral paraissait disposé à renoncer aux restes de pleins-pouvoirs dont il use (ou abuse) encore hors de saison, ne peut se défendre d'un certain pessimisme.

Il est assez triste, en effet, que quelle que soit la manière dont, en Suisse, le problème du ravitaillement en céréales sera résolu, la solution adoptée tournera au profit direct de la politique économique de M. Schulthess.

Mais, c'est un fait indéniable : le peuple suisse a été si savamment entortillé et mis dans le sac par notre versatile lutin économique, qu'obligé de choisir entre deux méthodes d'approvisionnement du pays en grain, il ne pourra le faire, dans un cas comme dans l'autre, qu'au bénéfice de la formule gouvernementale acrobatique de l'Argovien.

C'est ce que nous allons nous appliquer à démontrer par cet article.

Admettons que la consultation, en dernier ressort, du peuple suisse, aboutisse au rejet du monopole. Il y aura peut-être des cris de joie parmi les opposants : industriels, commerçants, représentants des arts et métiers, citoyens indépendants des partis et des coteries. Les orateurs qui auront contribué à ce résultat, chanteront le péan démocratique, la victoire sur une puissance économique redoutable aux mains de fonctionnaires tabous de la Confédération, le triomphe des libertés et des énergies individuelles grâce auxquelles la société subsiste. Ceux d'entre eux qui craignent de voir le pain quotidien et familial des Suisses absorbé exclusivement par la crèche de l'Etat ; de voir ce dernier « travailler » plus cher que les entreprises privées ; de voir enfin les luttes politiques envenimées par cette question économique du blé, vitale pour la nation, se répandront en jubilations... En réalité, où en serons-nous ? Nous en serons au « statu quo », qui a permis au système Schulthess de faire de l'approvisionnement du pays en céréales la chasse gardée de quelques gros bonnets, d'un cartel d'importateurs secrètement patentés et concessionnaires de toutes les bonnes grâces administratives du département de l'économie publique. La belle avance ! Il y a belle lurette que le régime des céréales est au bien-plaire des pouvoirs fédéraux ! Qui ne sait au demeurant, qu'une des roueries favorites du chef du département fédéral de l'économie publique, c'est d'imposer par un perpétuel mouvement de bascule entre la boucherie et l'agriculture, autrement dit entre la viande et le pain, le prix fort au peuple suisse, — au profit des barons du blé ?

Les « ghettos » de M. Schulthess nous rappellent, en quelque manière, et révérence parler, les mœurs de la féodalité, où une fleur de noblesse privilégiée pouvait détrousser les grands chemins, pourvu qu'elle fît acte de loyale vassalité et subordination au Saint-Empire. Les choses en sont à ce point que bientôt le Tribunal fédéral devra intervenir comme une Sainte-Vehme entre le peuple suisse, d'une part, et ces barons des cartels, de l'autre. La laiterie, la brasserie, l'industrie et le commerce du tabac, dont nous avons signalé les tiraillements intestins, sont là pour prouver que l'acheteur, le consommateur, le petit contribuable suisses s'aperçoivent que notre économie publique est allée trop loin dans l'application de la formule despotique du cartel. A cet égard, le rejet du monopole du blé serait une confirmation de plus de cet état d'esprit de nos masses populaires. Mais marquerait-il réellement une diminution des possibilités d'action de M. Schulthess. — Pas le moins du monde. L'âpre conflit qui divise toujours plus dangereusement la production et la consommation suisses, ne s'atténuera que lorsque M. Schulthess voudra bien troquer son portefeuille contre celui de l'un quelconque de ses collègues. Ne ferait-il pas un admirable ministre des P. T. T. et chemins de fer, lui qui sait si bien profiter du temps et des contingences ? ou un remarquable diplomate, lui qui a l'art d'accommoder les cartes en les brouillant ?

Admettons, au contraire, que le monopole soit accepté. M. Schulthess et ses affidés économiques n'en seront que plus à l'aise, et voilà tout. Les gros bonnets de la Couronne trouveront toujours moyen, par raison d'Etat, et au titre de fonctionnaires ou agents de la Confédération, d'obtenir de M. Schulthess quelque expédient avantageux, analogue à celui des fermetures de frontières pour cause d'épizootie, si agréable aux hauts magnats de la boucherie. Car la chose est constante : qui dit monopole dit saints en paradis.

C'est donc un dilemme. Comment en sortir ?

Nous l'avons dit, — mais ce ne sera pas aussitôt fait que dit : pour avoir du pain et de la viande à un prix convenable, le peuple suisse devra commencer par obtenir des Chambres et du Conseil fédéral l'attribution d'un autre maroquin au Lloyd George de notre économie publique.

Henri GIRARDIN.

Un fils de Pascal?

De M. Jean Heldey, dans le « Figaro » :

C'est une découverte curieuse que vient de faire, en se livrant à ses coutumières recherches littéraires, M. Edouard Herriot.

Le président de la Chambre est un assidu de la Bibliothèque nationale : il a été récemment amené à demander communication d'un recueil de « légitimations » où s'inscrivaient, jadis, en un siècle où les unions secrètes étaient fréquentes, les demandes en reconnaissance d'enfants naturels.

Une fois trouvé le renseignement qu'il cherchait, M. Herriot allait, l'autre jour, refermer le registre qu'il venait de compulser, quand son attention fut attirée par un nom : « Pascal ».

Ce nom était suivi de la mention suivante :

Pascal : légitimation de Jean Pascal, fils naturel de Blaise Pascal, secrétaire du Roi, et d'Anne Charmat, non mariée. Décembre 1653.

S'agissait-il d'un fils du célèbre Pascal ? Intrigué, M. Herriot consulta les bibliothécaires de la Nationale, dont la curiosité se heurta au même mystère.

Jamais mention n'a été faite d'un fils de Pascal... et pourtant certains indices tendent à prouver qu'un homonyme ne saurait être mis en cause, bien que le titre de secrétaire du Roi, appliqué au père, puisse surprendre.

M. Herriot, dès qu'il en eut la possibilité, se reporta en effet à un ouvrage qu'un de ses camarades de l'Ecole normale a consacré à Pascal et qui contient un tableau chronologique des faits et gestes du grand écrivain : « les Epoques de la pensée de Pascal », de M. Gustave Michaut.

On y voit que le 8 juillet 1652, Pascal fait donation à Port-Royal, et sous réserve qu'il n'aura pas d'enfant, de 4000 livres à toucher après son décès.

Or, le 4 juin 1653, Pascal révoque sa donation.

Certes, ce n'est pas là une preuve absolue, mais n'y peut-on trouver une présomption troublante ?

Cette présomption n'est-elle pas renforcée du fait que c'est en 1652-53 que Pascal a écrit son « Traité sur les passions de l'amour », où sa psychologie se révèle tellement avertie qu'on ne peut douter que l'auteur possède à fond son sujet ?

Il faut avouer que le faisceau de ces coïncidences est troublant.

Nul n'a jamais parlé d'un fils de Pascal... Si ce fils a existé, comme on peut le supposer, qu'en est-il advenu ?

C'est un point d'histoire qui, par la lumière qu'il jetterait sur certains aspects de la vie du grand Pascal, mériterait d'être éclairci.

Melfor LE MEILLEUR DES FORTIFIANTS

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LOUIS D'ARVERS 5

UN SERMENT

par la baronne Orczy

S'il se trompait parfois, en ses prévisions, il fallait l'attribuer à son grand et sincère amour de l'humanité, qui ne laissait pas que de le rendre légèrement utopiste et de l'incliner un peu trop à l'indulgence pour ce malheureux peuple dévoyé qui devenait, de jour en jour, plus brutal et plus criminel.

En fait, il gardait sur ces égarés une certaine influence, puisqu'il avait pu, ce soir, rien qu'en leur parlant quelques minutes, au plus fort de leur rage, les dominer assez pour obtenir qu'ils s'éloignassent tranquillement, renonçant à leur proie.

IV

Le chien fidèle de la maison

Après le dîner, la conversation porta sur Charlotte Corday.

Juliette s'attachait à la pensée de cette malheureuse jeune fille. Elle aimait à parler d'elle, elle aimait qu'on lui en parlât ; avide de trouver en sa conduite une sorte de justification à ce qu'elle, Juliette, se croyait appelée à accomplir et qui, malgré son respect et sa confiance en son père, lui paraissait, de plus en plus, avoir besoin de justifications et d'excuses.

La soirée passa vite. Derouve était un causeur attrayant et c'était plaisir de voir son sérieux et beau visage s'éclairer du feu de l'enthousiasme chaque fois qu'une noble et belle pensée était mise en avant.

Incidemment, en réponse à une question d'affectueux intérêt posée par madame Derouve, Juliette avait été amenée à parler de la mort de son père et de celle de son frère tué en duel. Elle avait alors remarqué combien profondément et attentivement, Paul l'avait regardée. Evidemment, il se demandait si elle savait que lui, Paul Derouve, n'était autre que l'adversaire du malheureux garçon dans ce combat fatal. Mais elle avait pu rester impénétrable, et il avait paru soulagé.

Presque aussitôt même, il avait renouvelé plus chaleureusement encore ses offres d'hospitalité.

— Vraiment, mademoiselle, il serait tout à fait dangereux de retourner à votre appartement de la rue Taitbout, sous la seule protection de votre vieille Suzanne, et je sollicite, pour quelques jours encore l'honneur de veiller sur vous. Vous voudrez bien considérer cette maison comme étant tout à fait vôtre... jusqu'au moment où j'aurai pris les mesures nécessaires pour assurer l'entière sécurité de votre passage en Angleterre.

Cette parfaite courtoisie ne toucha pas Juliette. Bien au contraire, elle y vit une inconscience absolue de ses torts et, qu'il ne comprenait vraiment pas assez son crime envers son frère et le mal qu'il avait fait à son père et à elle-même.

Elle ne soupçonnait pas combien sincèrement il était heureux de cette circonstance fortuite qui l'avait amené à la sauver et à la servir. De remords il n'en pouvait avoir, car il savait, lui, qu'il avait usé de tous les ménagements, de toutes les précautions possibles pour préserver le jeune vicomte de Marny contre ses propres imprudences. Il ne pouvait être question pour lui, en ce moment, d'autres sentiments que celui d'une joie intime et profonde à la pensée que le destin, qui l'avait si malheureusement employé autrefois contre le frère, se servait de lui, aujourd'hui, en faveur de la sœur.

Entre temps, Anne Mie avait débarrassé la table du souper, car il était dangereux, à cette époque, d'avoir des serviteurs étrangers, et elle était venue s'asseoir sur un petit siège bas aux pieds de madame Derouve. Elle n'avait pas pris part à la conversation, mais, à plusieurs reprises, Juliette avait senti peser sur elle les yeux noirs et mélancoliques de la petite infirme qui l'observaient avec une expression d'inquiétude soupçonneuse.

Derouve avait remarqué sans doute l'attitude sigulière d'Anne-Mie, car il prit sa main, un moment après que Juliette se fut retirée, et l'amena devant lui, dans le cercle de lumière.

— Vous serez bonne pour notre hôte, n'est-ce pas Anne Mie ? Elle a perdu beaucoup, elle est abandonnée et très malheureuse.

— Pas plus que moi ! murmura la jeune fille involontairement.

— Vous n'êtes pas heureuse, Anne Mie ? Je pensais...

— Est-ce qu'une malheureuse créature déformée peut être heureuse ? avoua-t-elle pour la première fois son intime souffrance, tandis que ses yeux s'emplissaient de larmes en dépit d'elle-même.

— Je n'ai jamais soupçonné que vous souffriez de cela, Anne Mie... ma mère et moi nous vous aimons telle que vous êtes et...

Elle l'interrompit, changeant aussitôt d'humeur et prenant sa main pour la serrer dans les siennes :

— Pardonnez-moi, je... vraiment je ne sais pas ce que j'ai ce soir, dit-elle avec un petit rire nerveux. Vous me demandiez, je crois d'être bonne pour Mlle de Marny, n'est-ce pas ?

Il inclina la tête avec un sourire, heureux de la voir distraite de sa souffrance.

— Et bien ! je serai bonne pour elle, je vous le promets, poursuivit la jeune fille, de plus en plus nerveuse. Est-ce que tout le monde n'est pas bon à qui est jeune et belle, avec de grands yeux suppliants et de beaux cheveux bouclés ? Ah Dieu ! Comme la route est facile dans la vie de quelques-uns !... Que voulez-vous que je fasse, Paul ? La servir ? Etre sa femme de chambre ? sa petite esclave ? calmer ses nerfs ou quoi ? Je ferai tout ce que vous voudrez... bien sûre de n'être jamais à ses yeux autre chose qu'une infime et misérable créature faite pour la pitié ; l'utile et inoffensif chien de la maison... qui peut regarder et mordre ! heureusement, dit-elle, à mi-voix, pour elle seule, tandis qu'elle se glissait rapidement hors du salon sans lui donner le temps de rien répondre.

Oui, observer et mordre, répéta-t-elle, en entrant dans sa petite chambre, car je n'ai pas confiance en vous, ma belle demoiselle, et il y a dans cette comédie de la rue, cet après-midi, quelque chose que je ne comprends pas tout à fait.

V

Une journée dans les bois

Tandis que la Révolution et ses excès continuaient leurs ravages sur la France, la nature, impassible et sereine, poursuivait, comme devant, son œuvre bienfaisante et féconde sur les campagnes désertées.

Juin, juillet, août, avaient reçu des noms nouveaux, mais apportaient à la terre les mêmes fleurs, les mêmes fruits, la même herbe verte sur les prairies, le même blé nourricier, comme autrefois ! C'était toujours le ci-devant Printemps, le ci-devant Eté...

Messidor jetait son habituelle jonchée de roses sauvages sur les haies et dans les charmilles, tout comme le faisait juin sous l'ancien régime ; Thermidor semait ses champs de blés mûrs parmi lesquels les coquelicots mettaient comme toujours leur pourpre joyeuse et les pêches savoureuses se coloraient doucement au soleil de Fructidor.

Juliette, lasse de toujours penser, plus lasse encore de devoir haïr quand elle était disposée à aimer, avait éprouvé tout à coup, un impérieux, irrésistible désir de donner répit, ne fût-ce qu'un jour, à ses angoisses intimes. Elle avait voulu aller au fond des bois, hors de Paris, respirer l'air pur, jouir du libre espace et de la solitude, loin de l'ignoble carmagnole et des sinistres roulements de tambour qui clamaient sans relâche les hauts faits de la guillotine.

Elle était partie, dès le matin, accompagnée seulement de sa vieille Suzanne, avec, pour unique provision de bouche, un peu de pain et quelques fruits. Elles avaient suivi le fleuve jusqu'à Suresne avec l'intention de vagabonder, toute la journée, à travers les bois.

Le vieux village était relativement calme, les hurlements de Paris n'atteignaient pas ses odoriférants fourrés couverts de feuillage touffu ; les destructeurs de la France l'avaient oublié, semblait-il.

Juliette passa une douce journée de repos. Elle aimait la campagne, les pâquerettes dans le gazon, les petites fleurs timides sous la mousse et le chant joyeux des oiseaux dans la solennité du silence introublé des champs qui détendait ses nerfs.

(A suivre.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Programme du 25 juin au premier juillet

PALACE

tous les soirs à 20 h. 30

Actualités **Ciné-Journal Suisse** **Pathé Revue**

Les dernières nouvelles du monde entier

LE CYCLONE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET SES ENVIRONS

FILMÉ DEPUIS POUILLEREL AUX BREULEUX

Une heure de fou-rire - Un vaudeville en 6 parties

MONSIEUR POUR DAMES SEULES

Vous vous amuserez énormément, c'est nouveau, c'est charmant et c'est drôle, trois qualités requises pour divertir et ne pas songer aux petits et gros ennuis de l'existence.

Le cinéma au service de la science **Une merveilleuse leçon d'endurance**

LA MORT DE SHACKLETON

Tout le monde frissonnera à la vue du martyre des explorateurs qui trouvèrent une mort atroce sur la banquise.

Le Palace connaîtra une vogue extraordinaire pendant les représentations de ce programme sans égal.

Samedi après-midi à 3 heures, GRAND GALA au bénéfice des sinistrés du Jura

LES ENFANTS SERONT ADMIS

L'entreprise des travaux du barrage de Barberine

Martin, Baratelli & Cie

met en vente ses installations de logements d'Emosson avec literie en batterie de cuisine, comprenant quinze bâtiments démontables à un et deux étages, en très bon état. Construction en panneaux démontables. Vente en bloc ou au détail à des prix extrêmement bas.

Pour prix et renseignements, s'adresser au bureau de Lausanne, chemin des Croix-Rouges No 55, et au bureau du chantier à Emosson sur Châtelard (Valais). JH 35875 L

Le chapeau de paille est à la mode

Grand Choix.
Prix avantageux.
CHAPELLERIE DU FAUCON
Neuchâtel

Six raisons indiscutables vous obligent à emporter un „Kodak" en vacances!

1 **Tout s'oublie sans photos „Kodak".**
Les vacances passent vite! De ces instants de vrai bonheur que restera-t-il? Rien! La mémoire la plus exercée n'en pourra garder le souvenir précieux qu'avec l'aide de photos.

2 **Préparez l'histoire de vos vacances.**
L'histoire de vos vacances, racontée en photos „Kodak", sera bien plus vivante, plus vraie, plus détaillée, plus personnelle, plus durable, que le récit le plus éloquent.

3 **Chaque photo rappelle vingt incidents.**
Une seule photo „Kodak" d'un incident quelconque, vous en remémorera, non seulement le moindre détail, mais de plus, une foule d'épisodes qui l'auront précédé ou suivi.

4 **Le plus pratique des appareils.**
Les „Kodaks" assurent à tout amateur le succès immédiat et constant en photographie. Ils sont légers, robustes, élégants et si simples que même un enfant peut s'en servir.

5 **Il est des „Kodaks" pour tout le monde.**
Il y a des „Kodaks" pour tous les goûts, pour toutes les bourses, et tous vous donneront des résultats supérieurs. Vous pourrez choisir parmi plus de 80 modèles différents.

6 **La meilleure garantie.**
Tous les appareils „Kodak" portent la marque exclusive „Kodak" et, seuls, sont munis du brevet Autographique pour dater vos clichés. Ces deux points constituent votre garantie.

„Kodak"

Le plus proche marchand d'articles photographiques se fera un plaisir de vous montrer les différents modèles et à guider votre choix. Il y a des „Kodaks" depuis 41 fr. et des „Brownies" depuis 12 fr.

Il suffit de quelques minutes pour apprendre à se servir d'un „Kodak".

Kodak, Société Anonyme, 13, Avenue du Tribunal Fédéral, Lausanne.

PROFITEZ DES VACANCES

pour remettre votre literie en ordre

Cardage des matelas sur grande terrasse en plein air. Lavage, sur demande, du crin, de la laine et des toiles. — Devis gratis. — Prix modérés.

Atelier de tapissier **J. PERRIRAZ**
Faubourg de l'Hôpital 11 — Téléphone 99

L'escopine Confiture aux fraises Seetal nouvelle récolte est en vente partout

---

Fumeurs!

Goûtez mes tabacs supérieurs pour la pipe:
Hollandais aromatique.
Fr. 11.— le kg.
Fr. 1.20 les 100 gr.
Anglais supérieur, doux.
Fr. 18.— le kg.
Fr. 2.— les 100 gr.
Faites un essai et vous les adopterez.

WIDMER - DEBROT
„Au Turco"
Bas de la rue du Château

BAISSE DE PRIX

Camisoles coton macco blanc, côtes fines, courtes manches, prix réclame, **.95**

Chemise américaine belle qualité coton, empiècement crocheté, **1.35**

Pantalon directoire jersey coton, garni ruban, existe en toutes teintes, **1.45**

Pantalon directoire ril d'Ecosse, toutes teintes, **2.95**

Echarpes en crepella, dessins nouveaux et choisis, **1.95**

Lingerie en crêpe de soie dernière nouveauté, très agréable au porter, se fait en toutes teintes,
Chemise **2.95** Pantalon **3.50** Combinaison **4.90**

Brassières pour enfants en coton mercerisé, tricot très fin, **.95**

Brassières laine et soie **1.75**

Chaussettes fantaisie pour enfants, divers dessins, fond blanc et couleur,
Petits enfants 1-4 **65 c.**
Grands enfants 5-9 **85 c.**

Lingerie en jersey de soie
marchandise de Ier choix, garantie sans défauts, existe en toutes teintes,

Chemise	Pantalon	Combinaison	Combinaison-pantalon
2.35	2.65	3.50	3.75

Tabliers

Tablier hollandais belle cotonne, nouvelles dispositions, carreaux ou rayures, **1.75**

Tablier hollandais jolie satinette, très beaux dessins, **2.25**

Tablier tunique superbe cotonne à carreaux ou rayures, belle façon avec poches, **3.50**

Tablier tunique magnifique mérinos, façon large, avec poches, **4.50**

BAS

BAS FIL D'ECOSSE, semelle entièrement renforcée, large entrée, toutes teintes **1.25**

BAS FIL D'ECOSSE mercerisé, couture et diminutions véritables, semelle et talon renforcés, bord fantaisie **1.65**

BAS FIL D'ECOSSE, article supérieur, mailles fines et régulières, existe en toutes teintes, 2.25 **1.95**

BAS DE SOIE artificielle, mailles régulières, tous coloris en vogue, pied entièrement en fil d'Ecosse **1.95**

BAS DE SOIE lavable, imitation parfaite de la soie véritable, toutes teintes, avec ou sans grisotte, couture et diminut. véritables **3.90**

Pour Messieurs

Chaussettes gris et beige, dessins à jolis carreaux, **.95**

Chaussettes fil d'Ecosse jolies rayures, teintes mode, **1.75**

Chaussettes fil d'Ecosse teintes nouvelles, dessins carreaux, haute nouveauté, **1.95**

Chaussettes soie et fil haute nouveauté, **1.75**

Pendant cette vente nous ne ferons pas d'envois à choix

AU LOUVRE
NEUCHATEL

Pour avoir une coupe seyante, une belle ondulation, des soins minutieux, adressez-vous à

10, rue de l'Hôpital, 10
1er étage Tél. 14.93
Mlle L. BOVET
COIFFEUSE DIPLOMÉE

Bains salins
HÔTEL DE LA **Couronne**
au Rhin, Rheinfelden
Prix de Pension
de Fr. 11.- à Fr. 14.-

Construction à forfait de
petites maisons
pour une famille
trois, quatre et cinq chambres, bains et toutes dépendances,
Edouard Boillot
Architecte
PESEUX 18, rue de Corcelles Téléph. 41
NEUCHATEL Beaux-Arts 15 Téléph. 2.69

On prendrait deux ou trois enfants en pension pendant les
vacances d'été
à la campagne
Bons soins, prix modérés. Demander renseignements sous FZ 997 N à F. Zweifel, Publicité, Hôpital 8, Neuchâtel.

Bains de Lostorf
530 m. d'altitude
Par **auto-postale**
Une demi-heure d'OLTEN

Source radio-sulfurique et radio-gypseuse, la plus forte en Suisse. Lieu de séjour agréable pour personnes ayant besoin de repos et pour convalescents. — Magnifique situation, endroit tranquille à l'abri de la poussière. Promenades de forêts. — **Prix de pension de 8 fr. 50 à 9 fr. 50.** — Prix spéciaux avant et après la saison.

Direction Famille Kramer.
Dr-médecin A. Belser.

Camp de Vaumarcus

JOURNÉES CROIX-BLEUE
DES 26 ET 27 JUIN 1926

PROGRAMME:

SAMEDI 26 JUIN:
15 h. — Arrivée au camp, bienvenue.
15 h. 30 Entretien introduit par M. le Dr Liengme.
17 h. 30 Souper en commun.
20 h. — Conférence par le Colonel Souvairan, sujet «Le sermon de l'Evêque de Winchester au Congrès de Stockholm».

DIMANCHE 27 JUIN:
9 h. 30 Réunion de prière présidée par M. G. Bovet.
10 h. 30 Culte et prédication de M. Grospierre de Bôle.
12 h. — Pique-nique (on trouvera à la cuisine du camp thé et petits pains).
14 h. — Réunion présidée par le Colonel Souvairan «Les réveils religieux vus de Stockholm».

Invitation cordiale à tous

PROMENADES ET EXCURSIONS

Pensions-Villégiatures-Bains

Prêles
830 mètres
au dessus de la mer

Kurhaus MONT-SOUHAIT
Hôtel-Pension BÆREN
Nouveau propriétaire: **D. Carstens**
Funiculaire Gléresse-Prêles
Billets directs des gares C. F. F.

Estavayer-le-lac
Hôtel de la Fleur-de-Lys Cuisine renommée
Poisson du lac et charcuterie de campagne. — Séjour agréable. — Arrangements spéciaux pour familles et sociétés. Grand jardin ombragé avec vue sur le lac. Téléphone 48.
Jean PULVER-DUBEY, propr.

MORAT **HOTEL DE L'AIGLE**
Recommandé aux familles et sociétés. — Belles salles. Restauration à toute heure. Cuisine soignée. Pension. Prix modérés. Tél. 1.34. Se recommande: le propriétaire
JH 828 Y **H. Ramstein-Balsiger.**

SIGRISWIL **HOTEL DE L'OURS**
Lac de Thoune. — Séjour agréable. — Bonne maison et cuisine bourgeoise. — Prix modérés. — Prospectus par
G. SCHMID-SCHERLER.

LAC NOIR **LAC NOIR**

Hôtel Moderne Spitzfluh
Altitude 1050 mètres
Magnifique centre d'excursions. 36 chambres avec confort et balcons, 50 lits, vérandas, chauffage central, chambre de bains. Cuisine soignée. Vins de 1er choix. Truites et poissons du lac. Canotage et pêche. Auto-garage. Prospectus. Téléphone No 3 Lac-Noir. JH 42078 L
Se recommande: **Alex. SUTER, propr.**

La Page du Foyer

TRAVAUX FÉMININS

STORE EN FILET

Ce très gracieux ouvrage se fait sur du filet présentant une maille au centimètre et s'agrémente d'une décoration florale moderne à l'aide d'un travail au crochet, en fil de lin de grosseur moyenne. Chaque fleur s'obtient en préparant un rond de trente-cinq millimètres de diamètre environ. Il est facile de les relier les unes aux autres à mesure qu'on les exécute.

Toujours en nombre impair (9 ou 11 généralement), les fleurs pourront avoir différentes grandeurs ; monter trois mailles en l'air que l'on ferme en un rond sur lequel on tricote des mailles simples, en augmentant toujours pour arriver à la grandeur voulue.

Les tiges sont figurées par des galons de largeurs inégales, tricotés tout en mailles simples, le plus étroit ayant douze millimètres de large, l'autre vingt millimètres. Ils se cousent ensuite sur le filet, mais on peut découper le réseau sous les galons pour obtenir un effet à clair. Ces galons se font en mailles simples en allant et venant avec une maille en l'air pour tourner à chaque rang. Pour l'ensemble, huit cents grammes de fil de lin sont nécessaires.

Choisir un panneau de filet mesurant deux mètres cinquante de longueur sur un mètre cinquante de large et pratiquer à la partie inférieure, au centre, une découpure en ogive, haute de quatre-vingts centimètres et large de soixante centimètres au bas; lorsque le store sera posé, on devra fixer à cet endroit des fils de perles et d'olives de bois (alternativement une perle ronde, une olive), qui rempliss-

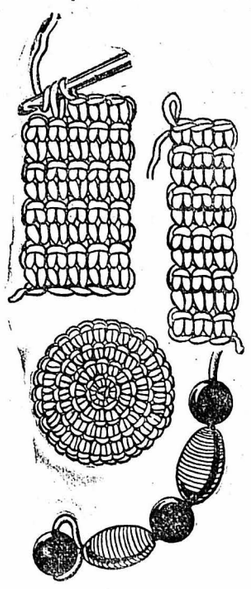

sent définitivement le vide ménagé au bas du store pour plus d'originalité.

Chaque groupe de fleurs ne doit pas dépasser les dimensions de 22 cm. en largeur et 16 cm. en hauteur ; ils se disposent, comme nous le prouve l'ensemble, de façon quelque peu irrégulière. On coud tous les motifs à points coulés sur le réseau ; quand les galons doivent se recourber, on passe un fil au bord de la courbe intérieure à obtenir et la tige prend la forme voulue tout en restant bien plate.

Avec le galon le plus large, encadrer tout le panneau de filet en ayant bien soin de suivre exactement les contours de l'ogive centrale. Tout naturellement, on retourne le store à l'envers pour réaliser les découpures du filet dans les fleurs ; on placera des perles dans ces dernières. Il faudra aussi coudre quelques perles de bois maintenues sur deux fils tendus, entre deux galons, et il ne reste plus qu'à monter le store sur une tringle en se servant d'anneaux en bois, en os ou en matière plastique ; on en fait de si jolis à présent !

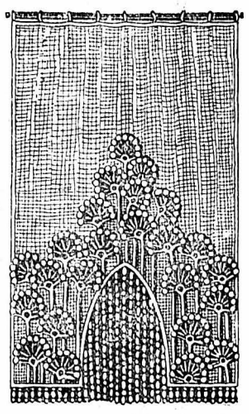

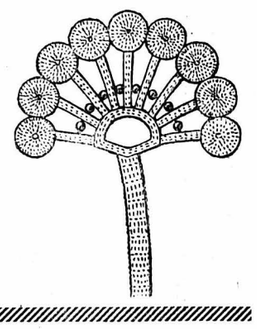

AMEUBLEMENT

LA CUISINE ET L'EAU

Qu'elle soit dallée de noir et blanc ou de briques rouges, la cuisine doit présenter une netteté parfaite. Les murs ripolinés dans une teinte très claire, crème ou blanc, peuvent aussi se recouvrir de papier imitation mosaïque, imperméable, sur lequel on passera aisément un linge humide. Nous ne parlons pas, hélas ! des revêtements de faïence, le prix de cette installation devenant inabordable.

Un petit buffet, un grand placard, une table en bois blanc et des étagères constitueront le matériel indispensable. Puisqu'en bien des cas, on ne peut songer au fourneau à gaz, on devra se contenter du fourneau à charbon ; toutefois, il est très pratique de posséder un four à pétrole.

On préférera un évier de porcelaine, mais, à défaut, on passera un enduit de ciment sur la pierre qui le compose ; dans certains cas, on pourra coller du papier colorié aux vitres, si toutefois la pièce n'est pas trop obscure déjà.

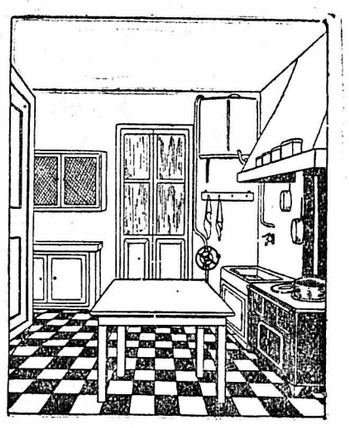

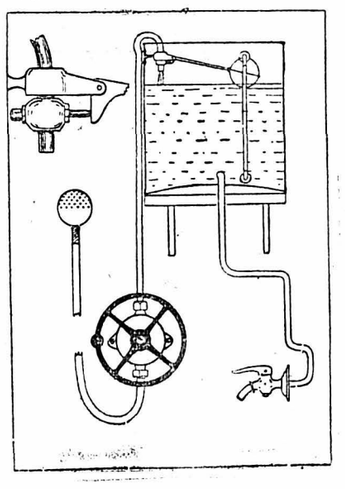

Quant à l'eau, si vous êtes au régime du puits ou citerne, voici un système simple et relativement peu coûteux qui vous évitera la corvée des seaux d'eau. Dans un des angles de la cuisine, surmontant l'évier, on dispose un réservoir en fer étamé contenant environ cinquante litres, reposant solidement sur une console en fer, rivée dans le mur.

L'eau vient du puits au moyen d'un tuyau en caoutchouc armé (genre tuyau d'arrosage) ou même par une conduite en plomb dont l'extrémité qui baigne au fond du puits se termine par une boule métallique en forme de pomme d'arrosoir afin d'arrêter les impuretés. Ce tuyau se trouve relié à une pompe rotative à volant ou une pompe alternative à levier (cette dernière beaucoup plus fatigante à monœuvrer).

Il semble utile de munir le réservoir d'un niveau d'eau pour se rendre compte facilement de la quantité de liquide qu'il contient. Par surcroît de précaution, joignez-y un flotteur articulé sur le robinet du tuyau d'arrivée ; ceci n'est pas indispensable, à condition d'arrêter la pompe à temps. La prudence recommande encore de poser un robinet automatique pour éviter le gaspillage de l'eau, ce qui aurait pour effet fâcheux de tarir la citerne assez rapidement.

Extrait des aventures du Baron de Munchausen

Le baron de Munchausen assistait au siège de Gibraltar, et comme il faisait partie du camp anglais, il se reposait entre deux combats en compagnie de son vieil ami, le général Elliot. Ce matin-là — et deux mois environ avant la fin du siège, — les deux amis déjeunaient d'un appétit que ne troublait point la cannonade toute proche, lorsqu'une bombe lancée du camp ennemi pénétra dans l'appartement, et, après avoir traversé la pièce où ils étaient assis, tomba sur la table.

Le général, comme d'ailleurs la plupart des hommes l'eussent fait à sa place, quitta immédiatement la chambre, mais le baron, nullement ému de cet incident, se saisit de l'engin avant qu'il éclatât, et le porta immédiatement au sommet d'un rocher surplombant son campement.

De cette éminence qui dominait une partie de la côte, il découvrit un nombre considérable de soldats ennemis, et ayant eu recours au télescope, il vit avec terreur que deux officiers anglais, venant d'être capturés, allaient être exécutés. La distance se trouvant trop grande pour lancer à la main la bombe qui aurait pu empêcher ce funeste dessein, il se souvint à propos qu'il possédait une excellente fronde dans sa poche, et se servit aussitôt de celle-ci pour lancer l'engin au milieu du groupe.

La bombe éclata en tombant, tuant tous ceux qui étaient présents, et brisant les liens des deux prisonniers dont la joie et la surprise furent grandes d'un événement si opportun. Tout courant, ils se hâtèrent de regagner leur campement, bénissant en leur for intérieur cette miraculeuse bombe. A leur arrivée, ils apprirent de la bouche même du baron qu'il était l'auteur volontaire de ce sauvetage ; aussi les remerciements qu'ils adressèrent à leur sauveur furent-ils à la hauteur de la joie qu'ils avaient éprouvée. Le baron ajouta ainsi deux indéfectibles amis à la nombreuse liste qu'il possédait déjà à son actif.

Si vous désirez, mes petits amis, reconstituer le général Elliot qui a fui si honteusement au début de ce récit, découpez les parties noires du dessin ci-contre et assemblez-les comme pour un puzzle ou un jeu de patience, non sans les avoir au préalable collées sur du carton fort.

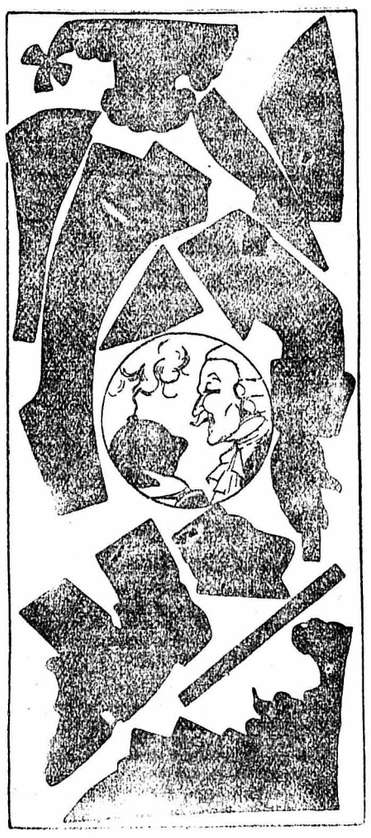

Vulgarisation amusante d'expériences scientifiques

FABRICATION DU MUGUET

Le joli muguet ne nous apparaît, semble-t-il, que pour disparaître aussitôt, nous laissant le regret de son parfum que nous aimons, et qui semble remplir toute la grande chambre où nous travaillons. Il se fane, alors que les fleurettes que nous voudrions vous apprendre à fabriquer dureront pour le moins des semaines, si ce n'est des mois. De plus, elles vous offriront une gentille distraction quelque jour où vous ne pourrez sortir, par la faute du mauvais temps ou d'un rhume quelconque.

Alors, munissez-vous d'une bougie enflammée que vous penchez soigneusement au-dessus d'un verre d'eau ; les gouttes en tombant se transforment, au contact de l'eau, en petites coupes flottant à la surface et ressemblant à s'y méprendre à la chère fleurette que nous voulons remplacer.

Chacune de ces coupes sera plus ou moins grande selon que vous aurez tenu votre bougie plus ou moins élevée au-dessus du verre. Lorsque vous aurez une quantité suffisante de muguets de cire, vous prendrez un fil de fer excessivement mince, dont vous aurez chauffé le bout, et avec ce bout tout chaud vous percez le centre de l'une des clochettes encore dans l'eau.

Ensuite vous poussez cette fleur jusqu'au

bout opposé de votre fil, qui sera arrondi et courbé en crochet pour retenir la clochette. Réunissez ainsi plusieurs fils de fer munis chacun d'une fleur en mettant en haut les plus petites et en bas les plus grandes, comme elles sont disposées dans la nature.

Cette petite botte gentiment placée dans un vase, entourée de longues feuilles pointues en papier vert, sera un très joli ornement, car chaque corolle aura la blancheur et la transparence de la jolie fleur printanière dont les bords amincis et dentelés se reproduiront avec une fidélité incroyable.

A la cuisine

LES SAUCES

Les sauces sont l'indispensable accompagnement de tout mets. Le proverbe « la sauce fait passer le poisson » fut et sera toujours d'actualité. Quelques indications sur la préparation des prinsipales sauces utilisées en cuisine s'imposent :

Sauce béchamel. — Faites chauffer 125 gr. de beurre dans une casserole. Mêlez-lui 140 gr. de farine, de façon à obtenir une pâte consistante. Cuisez sept à huit minutes, sans la quitter. Retirez-la et délayez-la avec deux litres de lait cuit. Faites bouillir en tournant. Retirez aussitôt sur le côté. Ajoutez cent grammes de jambon cru, un bouquet garni, le sel nécessaire. Cuisez 25 minutes et passez dans une terrine.

Sauce au beurre noir. — Mettez quatre cuillerées de bon vinaigre dans une casserole. Faites-le réduire à moitié. Mettez dans une poêle 200 grammes de bon beurre, divisé. Faites-le fondre et chauffez jusqu'à ce qu'il prenne une nuance foncée, brun. Alors, retirez-le du feu, laissez-le bien tomber et mêlez-lui le vinaigre. Ajoutez une pincée de poivre et versez dans une saucière chaude. Pour le beurre fondu, il suffit de le faire dissoudre et l'épurer, en le décantant.

Sauce hollandaise. — Mettez trois jaunes d'œufs dans une casserole. Ajoutez une bonne cuillerée de farine et 60 gr. de beurre, un peu de sel et muscade. Mêlez le beurre, les œufs et la farine. Délayez avec deux décilitres d'eau froide. Tournez sur le feu jusqu'au moment où l'ébulition va se prononcer ; la sauce doit alors se trouver lisse. Retirez-la sur le côté et incorporez-lui, peu à peu 100 gr. de beurre sans cesser de tourner. Finissez-la avec un jus de citron.

Sauce ravigotte chaude. — Avec du beurre et de la farine, faites un petit roux sans couleur. Mouillez avec du bouillon, faites bouillir. Mêlez-lui alors deux cuillerées d'échalotes hachées, un bouquet de persil et du gros poivre. Cuisez un quart d'heure. Dégraissez et passez dans une autre casserole. Cuisez-la 5 à 6 minutes pour lui faire prendre consistance. Retirez et incorporez quelques cuillerées de bonne huile et une cuillerée de moutarde. Finissez avec deux ou trois cuillerées de pimprenelle, estragon, finement hachés.

Sauce aux échalotes. — Mettez dans une casserole deux cuillerées d'échalotes hachées. Mouillez avec cinq à six cuillerées de vinaigre. Posez la casserole sur le feu et faites réduire tout à fait le liquide. Mouillez avec du bouillon ou du jus lié. Ajoutez un petit bouquet de laurier, persil et aromates. Cuisez douze minutes sur le côté du feu. Si la sauce est mouillée au bouillon, ajoutez du caramel et liez-la avec de la fécule délayée ou du beurre manié. Dans les deux cas finissez-la avec une pincée de poivre. Dégraissez et servez sans passer après avoir retiré le bouquet.

Sauce poulette. — Mettez 30 gr. de beurre dans une casserole. Faites-le fondre et mêlez-lui deux cuillerées de farine, soit 40 grammes. Cuisez sans faire colorer. Mouillez peu à peu avec 4 décilitres de bouillon. Tournez sur feu jusqu'à ébullition et retirez sur le côté. Ajoutez un bouquet, quelques parures de champignons, sel et muscade. Un quart d'heure après dégraissez et liez avec deux jaunes d'œufs. Finissez avec un petit morceau de beurre, le jus d'un citron, persil haché et muscade. Passez et servez.

MÉLANIE.

Proverbes

« QUI TROP EMBRASSE, MAL ÉTREINT »

On raconte qu'un jour, certain grand-père se plut à laisser à portée d'un petit garçon très gourmand (il est, hélas ! quelques petits garçons très gourmands, bien que l'excès de gourmandise soit un vilain défaut), se plut, dis-je, à laisser un bocal contenant des bonbons.

L'enfant se hâta d'y plonger la main et l'y remplit de telle sorte qu'elle n'en pouvait plus sortir.

Vous me direz qu'il eût pu l'emplir moins et s'y reprendre à plusieurs fois, ou plutôt, faire preuve de plus de discrétion. Oui, certes. Lui, cependant, ne voulant rien lâcher, et s'épuisant en vains efforts, se prit à pleurer, sottement...

D'ailleurs, ce proverbe a un sens plus général. Il signifie qu'il ne faut rien entreprendre au-dessus de ses forces, et, par exemple, vouloir mener à bien plusieurs choses à la fois. Une chose suffit, si elle est bien faite.

Petites recettes

CHARLOTTE AUX FRAISES. — Foncer un moule à charlotte ; le fond en papier et le tour en biscuits ; préparer alors l'appareil suivant : 2 décilitres de lait, 100 gr. de purée de fraises, 150 gr. de sucre, 3 feuilles de gélatine, kirsch et vanille. Procéder comme pour une anglaise, mélanger ensuite avec deux décilitres de crème fouettée, garnir la charlotte avec cet appareil et frapper ; d'autre part apprêter un fond en biscuit que l'on glace en fondant à la fraise et le décorer avec des pistaches ; poser ce fond sur la charlotte lorsqu'elle est démoulée.

FRAMBOISES ET FRAISES EN BOUTEILLES. — Choisir de belles framboises, peu mûres, remplir les bouteilles, ajouter 200 gr. de sucre pilé, boucher avec soin. Consolider le bouchon avec une ficelle ou un fil de fer, fait exprès ; lorsque toutes les bouteilles sont prêtes, les placer dans de petits sacs de toile d'emballage, puis debout dans un chaudron de manière qu'elles ne puissent se choquer entre elles. Remplir le chaudron d'eau froide, et porter à ébullition, laisser bouillir pendant sept à huit minutes.

Pour les fraises, prendre une espèce douce et peu juteuse.

POITRINE DE VEAU RÉGENCE. — Prenez un kilo de poitrine de veau, un demi-pied de veau. Coupez en morceaux moyens, mettez dans une cocotte en terre avec trois carottes coupées en rondelles, six oignons, thym, estragon, persil, laurier. Recouvrez d'eau, salez, poivrez, faites cuire à petit feu, 4 à 5 heures. Une demi-heure avant de servir, préparez un roux clair, relevé d'une cuillerée à bouche de persil et de ciboules hachées ; mouillez avec la cuisson de l'épaule à laquelle vous aurez ajouté un demi-verre de bon vin blanc. Réduisez, ajoutez la viande, les légumes, une boîte de fonds d'artichauts de conserve, des cèpes également de conserve. Laissez cuire le tout ensemble un quart d'heure, et servez garni de croûtons frits dans du beurre très chaud.

NOTRE MÉNAGERIE

LE LIÈVRE

Depuis quelques jours, il règne dans la maison une grande effervescence. J'entends parler de fête, de goûter, de musique, que sais-je ? Il paraît même qu'on dansera... Or, j'apprends que votre chère maman a eu la bonne pensée de réunir quelques petites amies à l'occasion de votre anniversaire. Vous allez, en effet, avoir dix ans !!... Colette, Jaqueline, Marinette, Monique viendront goûter. C'est à leur intention que vous avez choisi chez le grand pâtissier éclairs et babas succulents accompagnés de tartes aux fraises délectables.

Et, la gourmandise satisfaite, viendra l'heure de montrer les jouets. Certes ! ils sont nombreux et variés. Depuis les poupées et leurs différents trousseaux, jusqu'aux boîtes renfermant des perles multicolores avec lesquelles on rehausse sacs et bibelots. Voici, de plus, un ravissant jeu de croquet de salon. Mais, ce qui vous rend le plus fière, et à juste titre, c'est la présentation de votre ménagerie. Elle comporte déjà pas mal d'animaux qui furent tous exécutés par vous-même.

Afin d'en augmenter le nombre, voilà un lièvre bien amusant demandant pour son exécution de la peluche beige et blanche. Faites-le bien vite en prévision du grand jour. Le dos, les oreilles, la queue et le dessus des pattes se tailleront dans le tissu beige, tandis que le dessous du corps et l'intérieur des pattes seront blancs.

Préparés suivant le schéma, ces différents morceaux s'assembleront par un point de surjet et, bien entendu, chaque membre devra être fait séparément et bien bourré au moyen de fibres de bois. L'œil se brode en gros cordonnet brun et blanc à moins qu'il ne vous soit possible de vous procurer des yeux en verre. Un fil rouge dessinera la bouche et le bout du museau. Il s'agit maintenant de monter l'animal et tout d'abord de coudre les pattes bien solidement au corps ; puis de fixer la queue dans la couture du dos et enfin de poser les oreilles. Afin de leur donner la rigidité nécessaire, il sera bon de glisser à l'intérieur un laiton assez dur. Vous les retiendrez ensuite dans la couture de la tête.

Le lièvre est enfin terminé et je crois bien, petite amie, que ce gentil dernier-né obtiendra le plus vif succès.

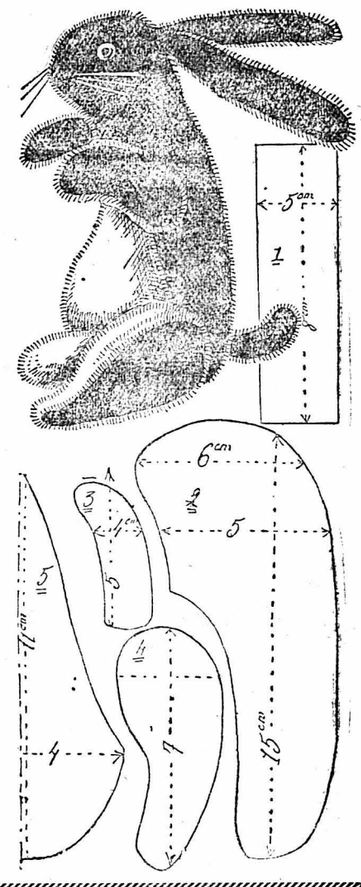

Les villes célèbres d'autrefois

MEMPHIS

Memphis, une des premières capitales de l'Egypte, s'élevait un peu au sud de la grande pointe du delta, sur la rive gauche du Nil, dans la grande plaine qui s'étend entre les villages modernes de Bédreschein et de Mit-Rahineh.

Plusieurs légendes relatives à son origine nous ont été transmises, et, parmi elles, il semble que la plus accréditée soit celle attribuant la fondation de la ville au roi mythique Ménès. Celui-ci aurait tout d'abord habilement endigué le cours du fleuve, et ainsi conquis l'emplace-

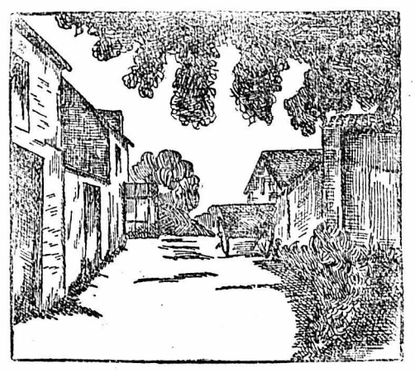

ment sur lequel il édifia sa nouvelle capitale. Mais ce n'est pas là, sans doute, autre chose qu'une fable faite après coup.

Il est plus probable que l'édification de Memphis est due à Pépi lors de la VIme dynastie, lequel aurait suivi la coutume des pharaons en faisant construire une ville aux environs de sa pyramide, tour proche, et, selon l'usage, portant le même nom. Ceci parfait d'ailleurs confirmé par Plutarque.

L'éclat de Memphis fut très grand sous les VIme, VIIme et VIIIme dynasties. Puis elle connut, au profit de Thèbes surtout, une déchéance momentanée. Cependant, les rois de la XXIIme dynastie vinrent l'habiter de nouveau, en même temps que Bubastis. Néanmoins, les divers rois qui se succédèrent pendant cet intervalle si long se plurent à embellir sans cesse Memphis en l'ornant de temples et de palais.

Au surplus, il y avait, au sein ou autour de la ville, de nombreux monuments construits par les étrangers qui formaient de véritables colonies : Syriens, Juifs, Phéniciens, Tyriens, Cariens, Asiatiques de toute sorte et Grecs. Il est impossible, aujourd'hui, de fixer les limites exactes de Memphis, d'en donner la topographie et de situer exactement les constructions des diverses époques. Car sur ces ruines une grande forêt de palmiers rend les fouilles peu faciles.

Le monument le plus important de Memphis était, sans conteste, le merveilleux temple de Phtan. Divers souverains contribuèrent à l'embellir, et Ramsès II, surtout, y fit dresser des colonnes de granit rose, dont l'un mesure encore, malgré le bas des jambes brisées, 10 m. 50 de haut.

D'autres temples étaient consacrés à Osiris, Hathor, Anubis, Sokhit... où l'on voyait chaque année une foule de pèlerins attirés par les grandes forêts et par les solennités périodiques des enterrements du taureau Apis, et l'intronisation de son successeur.

Le collège des prêtres de Memphis avait une haute renommée de science, et l'on venait de loin pour le consulter. Aussi bien le temple d'Ihmopton conservait-il une bibliothèque fort estimée, surtout pour les sciences médicales.

Une vaste et magnifique nécropole, en bordure du désert lybique, contenait les pyramides de quelques anciens rois, les sépultures des grands fonctionnaires de la cour, et d'autres monuments funéraires. Memphis fut plusieurs fois ruinée. Occupée en premier lieu par les rois pasteurs, elle avait failli tomber entre les mains des Lybiens sous Minétaph qui avait cependant réussi à repousser les agresseurs.

Mais à partir de ce moment, par suite de la faiblesse croissante de la monarchie, et des rivalités des princes féodaux qui se partageaient l'Egypte, la ville fut sans cesse menacée. Un soldat de fortune, originaire de Saïs, et presque inconnu, s'en empara après quelques campagnes heureuses dans le delta.

Puis, tour à tour, elle subit le joug des Ethiopiens, des Assyriens, des Perses, des Grecs. Mais son véritable et définitif déclin date de

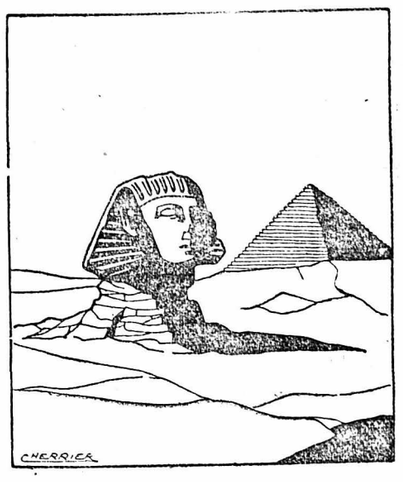

la fondation d'Alexandrie ; après quoi la construction du Caire acheva de consommer sa ruine.

Un voyageur arabe, Abd-al-Latif, la vit encore, au XIII siècle ; il fait une description enthousiaste des ruines qu'il trouva et dont la traversée exigeait, dit-il, une demi-journée de marche. Aujourd'hui, rien ne subsiste plus de la vaste et riche Memphis que de grandes huttes rougeâtres, se dressant irrégulièrement au milieu des troncs de palmiers, coupées de place en place par des murailles démantelées en briques crues ou cuites.

POLITIQUE

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Le siège de la Société

Lundi, à la Chambre des communes, sir Austen Chamberlain a fait la réponse suivante à diverses questions sur les incidents récents de la Société des nations :

« J'ai maintenant la notification officielle du retrait du Brésil de la Société des nations. Je n'ai pas encore reçu de notification officielle de la part de l'Espagne, mais je crains que le gouvernement espagnol n'ait l'intention de prendre une mesure analogue à celle prise par le gouvernement brésilien, et je le regrette au moins aussi vivement. »

Interrogé ensuite sur les raisons pour lesquelles le gouvernement des soviets a refusé l'invitation de la Société des nations à participer aux travaux de la conférence du désarmement à Genève, sir Austen Chamberlain a répondu que c'était à cause du différend existant entre le gouvernement des soviets et celui de la Confédération helvétique. Un député travailliste ayant demandé si sir Austen Chamberlain ferait de nouvelles démarches pour faire revenir la Russie sur sa décision, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères répondit :

« Si j'estimais qu'une démarche de ma part pourrait amener le gouvernement des soviets à modifier sa décision, je serais heureux d'intervenir, mais je ne crois pas qu'il accepterait mes avis sur ce point et les termes de sa réponse à l'invitation de la Société des nations ne sont pas encourageants. »

Quelqu'un ayant suggéré que Genève ne convenait pas à la réunion d'une pareille conférence, sir Austen Chamberlain répondit :

« Le siège de la Société des nations est Genève, et si chaque fois qu'un gouvernement a un différend avec le gouvernement helvétique, les réunions de la Société doivent se tenir ailleurs, je ne crois pas que la Suisse ou n'importe quel autre pays veuille désormais accueillir chez soi la Société des nations. Cette société deviendrait un instrument dans la diplomatie de toute puissance étrangère ayant une querelle avec le gouvernement du pays où elle siégerait. »

FRANCE

Herriot en baisse à Lyon

LYON, 23. — Le banquet d'inauguration du congrès de l'épicerie française, réuni à Lyon, a été marqué par des incidents extrêmement violents. M. Valette, préfet du Rhône, ayant donné la parole à M. Emmanuel Lévy, adjoint au maire de Lyon, celui-ci a déclaré entre autres :

« Messieurs les épiciers, vous êtes la nation qui s'organise, se syndique, se socialise ; vous commencez la réalisation de la République sociale. »

Cette phrase et d'autres qui avaient déjà été prononcées ne furent pas du tout du goût des convives, qui protestèrent si violemment que l'orateur dut interrompre son discours. Un peu plus tard, reprenant son discours, il recommença : « Au nom de M. Herriot... » Mais le tumulte fut tel que M. Lévy n'eut d'autre ressource que de quitter définitivement la tribune et de sortir de la salle, suivi immédiatement par le préfet du Rhône, qui déclara ne pouvoir présider plus longtemps une manifestation d'un tel caractère.

EMPIRE BRITANNIQUE

Les points sur les « i »

LONDRES, 22. — Dans un important discours de mardi soir à Londres sur la situation minière, lord Birkenhead, secrétaire d'Etat pour l'Inde, a énergiquement attaqué M. Cook, secrétaire de la Fédération des mineurs, et a dénoncé à son tour les menées bolchéviques.

— J'ai dit récemment, a déclaré le ministre, que M. Cook ne voulait pas d'un accord et que son passé le prouvait. Cet homme est l'auteur, en collaboration avec un certain M. Abuett, d'un tract intitulé « la prochaine initiative des mineurs », dans lequel il a donné les grandes lignes d'un projet diabolique visant à réduire de plus en plus la production des mines, afin que cette industrie, saignée à blanc, puisse être facilement nationalisée.

L'archange Gabriel lui-même ne pourrait pas obtenir un règlement durable s'il avait à traiter avec un homme comme M. Cook.

« Je suis déterminé, et mes collègues le sont aussi, à reprendre la lutte à regret si nous y sommes poussés par cette tentative de chantage de la part d'hommes qui prétendent tenir à la gorge une industrie essentielle à la vie de la nation. Nous ne permettrons pas que le pays soit détruit. Nous qui avons brisé tous les despotes de l'Europe, nous ne nous laisserons pas briser à notre tour par ceux qui suivent l'exemple d'un « junker » malhonnête et d'un pays européen tombé plus bas que tous les autres.

» Depuis l'armistice, si les chiffres qui m'ont été fournis sont corrects, il y a eu, en Angleterre, 5000 grèves importantes. Si elles ne s'étaient pas produites nous aurions maintenant rétabli l'équilibre financier détruit par la guerre.

» Les nouveaux principes adoptés sont étrangers à notre nature, et une orientation nouvelle doit être prise immédiatement, si nous voulons sauver la situation. Ces doctrines nouvelles nous sont venues d'un pays où règnent la cruauté et le sang, un pays qui était autrefois un grand empire et qui maintenant tombe en pourriture. »

J'ÉCOUTE...

Platitude

Il y a parmi nous de petits jeunes gens qui pensent qu'il est de bon ton de lire l'« Action française ». Il m'est arrivé, l'autre jour, d'ouvrir le journal où M. Léon Daudet prend soin de ne laisser ignorer à ses lecteurs aucun de ses gestes, fût-il le moindre. J'y ai trouvé un article signé de son nom et intitulé : « L'effondrement de la S. d. N. — La farce du B. I. T. »

Ces titres m'ont plu. Ils pouvaient dispenser de lire le texte. Ils ne laissaient subsister aucun doute, en effet, sur les sentiments de M. Léon Daudet à l'égard des deux institutions internationales de Genève et sur la manière dont il allait les critiquer.

J'aime les titres qui disent tout. Ceux de Daudet sont comme les insultes. Plus elles sont brèves, plus elles sonnent.

De fait, tout le texte de Daudet ne faisait qu'allonger la sauce. Il l'allongeait plutôt mal, avec une argumentation à la Daudet, des affirmations violentes, le mépris le plus grand de toute preuve et la plus grande légèreté dans l'accusation, comme celle qui consiste à dénoncer à l'indignation de ses lecteurs la situation de M. Albert Thomas, qui toucherait, comme directeur du B. I. T., 300,000 francs or par an, alors que son traitement n'atteint pas le quart de cette somme.

On n'y regarde pas de si près à l'« Action française ». Nos petits snobs, qui la lisent, sont aussi poires souvent que le sont, aux yeux de M. Léon Daudet, les lecteurs du « Quotidien », dont il se moque à propos des prétendus 300,000 francs or d'Albert Thomas.

Les plus « poires », où sont-ils en réalité ?

Que penser, en effet, d'un journal qui répand un jet d'invectives sur la S. d. N., qui la dénonce comme une pépinière d'abus et de privilèges et qui, juste au-dessous de l'article de Daudet, publie en « Echos » l'information suivant laquelle « Monseigneur le duc de Guise et Madame la duchesse de Guise ont fait au photographe Taponier et à son fils l'honneur de les appeler au manoir d'Anjou ». L'« Action française » ajoute pompeusement que le chef de la maison de France, Mme la duchesse de Guise, LL. AA. RR. le prince Henri de France, etc., etc., « ont daigné accorder tout le temps nécessaire au photographe habituel de la maison royale ».

Est-ce assez grotesque ? On ne saurait trouver plus de platitude. On se demande comment il est possible d'imprimer des insanités pareilles en plein XXme siècle.

M. Léon Daudet est vraiment bien placé pour faire la leçon aux autres.

FRANCHOMME.

ÉTRANGER

Deux avions s'accrochent. — On apprend de Châteauroux que deux avions du 3me de chasse, participant à un simulacre de combat au-dessus du camp de la Martinerie, se sont accrochés à 1000 mètres de hauteur. Les appareils étaient pilotés par l'adjudant Chatillon et le caporal Bertin. Le caporal s'apprêtait à attaquer en dessous l'adjudant, mais les deux avions étaient alors si rapprochés que le plan supérieur de l'avion du caporal Bertin accrocha le plan inférieur de l'avion de l'adjudant Chatillon. Les deux appareils furent endommagés. Les aviateurs réussirent néanmoins à conserver la maîtrise de leurs avions, et, peu après, ils atterrissaient normalement, ayant échappé à la catastrophe que, du sol, ceux qui les regardaient manœuvrer, avaient cru inévitable.

Un ivrogne tue sa femme. — Une violente dispute éclatait mardi, chez les époux Adrien Duseaux, âgés de 56 et 58 ans, à Bagnolet, près Paris.

Les scènes étant fréquentes dans le ménage, le fils aîné, Raymond, âgé de 32 ans, qui habitait dans un pavillon voisin, n'intervint pas, mais, entendant un coup de feu, se précipita.

Il trouva sa mère morte, étendue sur un lit, un filet de sang s'échappant de ses lèvres.

Et, près du cadavre, le père soliloquait :

— J'ai fait l'idiot ! J'ai fait l'idiot !

Il l'avait tuée, alors qu'elle se trouvait à ses côtés, dans le lit, en lui introduisant de force le canon d'un revolver dans la bouche.

L'assassin s'est laissé arrêter. De l'avis de ses quatre enfants, c'est un ivrogne invétéré. Il brutalisait sa femme, bonne mère, sérieuse ménagère, qui déjà, il y a une dizaine d'années, avait failli périr d'un coup de couteau dont l'avait frappée son mari.

Sous la menace des fourmis. — Selon des informations de Madrid, les habitants de Polzuella (région de Damara) sont actuellement menacés par une pluie de fourmis géantes blanches. Elles s'amassent en telles quantités que les toits de plusieurs maisons ont cédé sous le poids et que, pour échapper à l'effondrement, des habitants ont dû quitter le village.

HAG

Je dois vous dire que le médecin m'a déconseillé de boire du café, mais depuis que j'ai essayé le Café Hag, je suis tout à fait rétabli et me porte très bien. J'étais las de boire du lait, car je souffrais en effet du foie. Je vous prie d'agréer mes sincères remerciements.

R. U., Olten.

Une femme pendue à Manchester. — Une femme âgée de 33 ans, Louise Calvert, condamnée par la cour d'assises de Leeds pour le meurtre de sa propriétaire, Mrs Lily Waterhouse, a été pendue à la prison de Manchester.

Une invasion de loups. — Selon un message du « Central News », des bandes de loups poussés par la faim se sont répandus dans les régions sud de la Yougoslavie, et ont, en plein jour, attaqué des villages. D'innombrables moutons et plusieurs enfants ont été dévorés. La troupe, appelée aussitôt, organisa la défense des villages par des battues méthodiques.

La contrebande en auto. — On mande de valenciennes que mardi matin, vers 2 heures, les douaniers du poste de Quivrechain virent une camionnette automobile chargée qui, à toute vitesse, tentait de passer la frontière. Une vigoureuse poursuite s'organisa au cours de laquelle les automobilistes tirèrent plusieurs coups de fusil. Les balles tirées par les douaniers entamèrent les pneus de l'auto qui put être ainsi capturée à Haussy. Elle contenait pour 82,000 francs de tabac étranger.

Un premier ministre sauveteur. — On annonce de Tokio que le premier ministre, M. Wakatsuki, se trouvait dans un petit bateau avec un secrétaire et deux officiers de police. L'esquif ayant chaviré, comme aucun des deux policiers ne savait nager, M. Wakatsuki sauva l'un et son secrétaire l'autre.

Bandits de grands chemins. — Dimanche, dans les environs de Plevna (Bulgarie septentrionale), sept bandits commandés par le brigand Vassil Suoyanoff, a attaqué le courrier qui fait le service entre Troyan et Lovetch, tuant trois gendarmes de l'escorte, blessant le postillon et dévalisant la diligence, qui contenait plus d'un million de levas en espèces.

L'attaque eut lieu en plein midi à neuf kilomètres de Lovetch. Après le départ des bandits, le postillon courut à Lovetch, donna l'alarme, et des troupes furent immédiatement envoyées sur les traces de la bande.

Suoyanoff assassinat naguère un sous-préfet, un commissaire de police et deux gendarmes. La semaine dernière, il enleva en plein jour une jeune fille qui refusait ses avances et qu'on n'a pas revue depuis.

La danse macabre. — Le charleston a causé la mort, à Détroit, de trois jeunes gens et de trois jeunes filles. Ces danseurs acharnés étaient partis pour une promenade en bateau. Le jeune Arthur Tessier, âgé de seize ans, vint à raconter à ses compagnons comment il avait remporté le premier prix de la danse à la mode. Pour mieux leur expliquer les pas qu'il avait exécutés, il se leva dans la barque et esquissa quelques mouvements. L'embarcation chavira, et tous les six, dont aucun ne savait nager, furent précipités dans l'eau et entraînés par le courant.

Une collision d'avions. — On mande de Prague qu'au cours d'exercices aériens de combat avec des avions d'exercice qui ont eu lieu hier, à Eger, deux appareils se sont rncontrés à une altitude de 1200 mètres. Un des avions a été gravement endommagé, tandis que l'autre est resté intact. Le pilote de l'avion endommagé a été légèrement blessé.

Aviation

(De notre corresp. de Zurich.)

La place d'aviation de Dübendorf continue à gagner en importance, preuve en soit le nombre des appareils qui viennent y faire escale, et que l'on voit augmenter d'une année à l'autre. C'est ainsi que l'on a annoncé ces jours l'arrivée d'un avion d'un type nouveau, et dont les dimensions dépassent de beaucoup ce que nous sommes habitués à voir chez nous. Cette machine sert à faire le service Londres-Paris-Bâle-Zurich, et elle appartient à l'Imperial Airways Ltd. Armée de deux moteurs qui se trouvent placés entre les surfaces portantes, et dont chacun a une force de 100 HP, l'appareil a une longueur de 29 mètres, une largeur d'ailes de 31 mètres, envergure tout à fait respectable, et un poids de 7000 kg. L'avion est capable de voler à une vitesse de 160 km. à l'heure, en moyenne, bien qu'il puisse aller jusqu'à 200 km., c'est-à-dire qu'il franchit l'étape à la première des deux vitesses indiquées. Et que nous voilà loin des premiers appareils pour passagers, alors qu'il n'était possible de transporter que deux ou trois personnes à la fois !

Le fait est que le nouvel avion de l'Imperial Airways est capable de véhiculer 25 passagers, qui se trouvent installés le plus commodément du monde dans de confortable sièges rembourrés. De chaque côté du fuselage sont aménagées huit grandes fenêtres qui permettent aux passagers de jouir du paysage tout à leur aise, ce qui a aussi son importance. En plein vol, cet appareil fait vraiment grande impression, et l'on a le sentiment que la stabilité ne laisse absolument rien à désirer. Dans ces conditions, un voyage au-dessus du plancher des vaches devient quelque chose de tout à fait charmant, sans parler de la rapidité, qui, à notre époque fiévreuse, est d'une importance capitale.

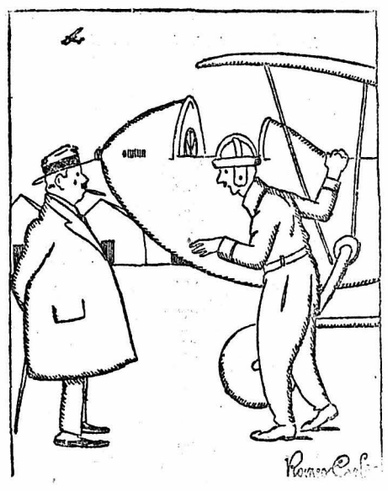

— Quand chacun aura son aéro, le monde deviendra meilleur...

— Pourquoi ça ?

— Dame, on s'habituera à passer pardessus bien des choses...

SUISSE

BERNE. — Une voiture automobile de la maison Sedeco, à Berne, a renversé à l'entrée de la forêt de Bremgarten, un homme qui a succombé à ses blessures. Plainte pour homicide involontaire a été déposée.

— Lundi le 21 juin, à Zuzwil (Fraubrunnen), un jeune domestique de 19 ans, Hans Gilgen, a reçu, au cours d'une dispute, des coups de bâton si violents qu'il est décédé peu de temps après. L'auteur de cet acte a été arrêté.

— Mercredi après midi, un jeune homme de 21 ans, Fritz Schütz, qui se baignait dans l'Aar au lieu dit Eichholz, près de Wabern, s'est noyé. Le corps de la victime n'a pas encore été retrouvé.

— Mme Huber, qui avait été grièvement brûlée dans sa cuisine, à Berne, en fabriquant de l'encaustique, a succombé. On sait que sa fille Lina, victime du même accident, est morte la semaine dernière des suites de ses blessures.

SOLEURE. — Le Conseil d'Etat du canton de Soleure a discuté mercredi en séance extraordinaire les mesures de secours à prendre en faveur des victimes des inondations de Balsthal, Klus, Holderbank et Mümliswil. Le Conseil d'Etat s'est rendu ensuite « in corpore » sur les lieux de la catastrophe. Il a mobilisé pour le service d'ordre 100 hommes des unités d'infanterie de la ville de Soleure. Pour les petits travaux de déblaiement, 150 cadets du corps des cadets de l'Ecole cantonale de Soleure se sont mis à la disposition des autorités de Balsthal.

BALE-VILLE. — Au cours de ces derniers mois la population du canton de Bâle-Ville a augmenté dans une forte proportion. Pendant les mois d'avril et mai, on a enregistré une augmentation de 1100 âmes ; ainsi est atteint et même dépassé pour la première fois le chiffre de 145,000 habitants.

— La police bâloise a arrêté ces jours le propriétaire d'un bureau de changes accusé d'escroquerie au préjudice de divers autres bureaux de change de villes suisses avec lesquels il était en relations d'affaires, ceux-ci ayant porté plainte.

BALE-CAMPAGNE. — Le tribunal criminel a condamné à la détention perpétuelle avec dix ans de privation des droits civiques, en cas de grâce éventuelle, le nommé Karl Abt, 21 ans, de Brätzwil, qui, le 23 mars 1925, avait assassiné et dévalisé l'ouvrier peintre Meisterhans.

Abt avait commis le crime sur territoire alsacien avec l'aide du nommé Zollinger, déjà condamné à Bâle. Meisterhans avait tout d'abord été étourdi avec un instrument dangereux, puis étranglé ; les deux agresseurs s'étaient ensuite emparés d'une petite somme d'argent et des effets de leur victime.

ZURICH. — A Rüti près de Bülach, un garçon de 18 ans, fils du maître peintre A. Meier, voulant abattre des moineaux, s'arma d'un flobert. Au moment où il retournait dans sa chambre pour y déposer son arme qu'il n'avait pas assurée un coup partit atteignant à la tête et tuant net sa jeune sœur Irma âgée de 15 ans.

VAUD. — Mercredi, à 9 heures, la goudronneuse de l'Etat, qui opérait sur la grand'route, près de Saint-Sulpice, a subitement pris feu. En un instant, elle a été entourée de flammes tandis que bien haut s'élevait une épaisse et noire colonne de fumée. Il n'y avait rien à faire qu'à la laisser brûler. La machine est abîmée. Elle a été remorquée dans le hangar des rouleaux compresseurs de l'Etat.

— A Bex, mercredi, à 17 h. ¾, M. Gabriel Bourgeois ayant pénétré dans la grange où M. Henri Pittier, agriculteur, était en train de monter un chargement de foin, fut victime d'un horrible accident. A un certain moment, le câble du monte-charge céda, et celui-ci, happant M. Bourgeois au passage, lui sectionna net les deux jambes et le bras gauche, et lui fracassa le crâne, tout en le renversant sur la bordure de pierre de la grange. La mort fut instantanée.

Chronique viticole

Cochylis. — La station d'essais viticoles d'Auvernier nous écrit :

La cochylis ne paraît pas être abondante cette année ; cependant dans les parchets où on en a constaté, c'est le moment d'appliquer les traitements à l'extrait de pyrêtre qui pourront même rendre des services dans les vignes où d'autres traitements contre le ver n'ont pas eu d'effets. Comme la floraison de la vigne va commencer, c'est aussi le dernier moment de faire l'application des arséniates qui sont autorisés, rappelons-le, jusqu'à la floraison seulement.

On nous signale dans l'est du vignoble un vol d'eudémis. Contre ce terrible parasite nouvellement importé chez nous, il y a lieu de lutter énergiquement. Au moment où le vol sera à son maximum, traiter les vignes à la nicotine mélangée à la bouillie bordelaise ; on peut aussi faire application d'arséniates dans les limites où ces insecticides sont autorisés.

Rappelons que l'efficacité de ces insecticides est d'autant plus grande qu'on met plus de soins à leur application. Il est tout spécialement recommandé d'utiliser les lances revolver et d'imprégner à fond chaque grappe.

CANTON

LES BAYARDS

(Corr.) La collecte organisée chez nous en faveur des sinistrés du 12 juin a eu un résultat réjouissant. Au moment où je vous écris, une liste n'est pas encore rentrée et une autre n'est pas close. Mais, d'ores et déjà, il est possible d'indiquer quelques chiffres.

La collecte officielle au village et environs produira vers les 1200 fr., y compris un don de 300 fr. de la commune. D'autre part, la paroisse indépendante a collecté isolément 138 fr., envoyés directement à Neuchâtel, enfin des dons isolés ont été versés aux souscriptions des journaux. Somme toute, on aura réuni ici une somme flottant entre 1350 et 1400 francs. Si nous ajoutons que notre population n'est que de 650 âmes, l'effort fait est donc appréciable, ceci dit sans aucune pensée d'ostentation. Devoir accompli, rien de plus.

Cette semaine est la préparation à notre fête annuelle de l'abbaye qui aura lieu samedi prochain, fête locale qui est à proprement parler la seule que nous ayons. C'est celle des tireurs et de la jeunesse surtout, mais il est étonnant de constater comme elle tient aussi au cœur de bien des vieux ! Après tout, est-ce surprenant ? Tant de souvenirs s'y rattachent.

Le beau temps actuel se maintiendra-t-il jusqu'alors ? L'année est si capricieuse ! Espérons-le. En attendant, on fait la toilette des rues, le carrousel s'installe, les enfants comptent leur petite bourse et... bien des papas aussi. Enfin dans les cuisines nos ménagères élaborent les menus destinés à nos chers et habituels visiteurs.

P.-S. — Au moment de fermer la présente, on me communique les chiffres officiels.

Collecte générale, 950 fr., don de la commune 300 fr., Eglise 138, total 1388 fr., non compris les dons isolés aux journaux.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

L'autopsie du cadavre de M. Guenot, retrouvé mardi, au bord de la voie, non loin des Geneveys-sur-Coffrane, a été pratiquée à l'hôpital des Cadolles. Elle a relevé que M. Guenot est mort foudroyé et non de congestion, comme on l'avait cru tout d'abord.

Pour les sinistrés

La souscription organisée au profit des sinistrés du 12 juin, sur la demande du Conseil d'Etat, a produit à Cernier, y compris la quote part de la commune, la somme de 2500 francs.

— La compagnie d'assurances Zurich-accidents a fait un don de 6000 francs en faveur des sinistrés neuchâtelois et bernois.

Appel aux électeurs neuchâtelois

Chers concitoyens,

Au cours de l'automne prochain, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur une révision constitutionnelle qui doit faire du monopole du blé une institution permanente.

L'approvisionnement de notre pays en blé exige, — les années de guerre nous l'ont appris :

a) que la Confédération entretienne des réserves de blé ;

b) qu'elle encourage, par des mesures appropriées, la culture du blé par le paysan suisse.

Mais, nous nous refusons à croire que l'institution d'un nouveau monopole d'Etat soit le seul moyen d'atteindre ce but.

Le Conseil fédéral unanime, dans son message du 27 mai 1924, avec l'approbation de l'agriculture suisse, parlait avec conviction en faveur d'une solution interdisant expressément la création d'un monopole.

Aujourd'hui, changement de tactique : Le Conseil fédéral, les dirigeants de la politique agrarienne, le parti socialiste, ainsi que la majorité des Chambres présentent le monopole du blé comme la seule solution possible.

Nous repoussons le monopole :

1. parce qu'il réduit à néant l'initiative individuelle ;

2. parce qu'une entreprise au bénéfice du monopole ne travaille jamais à des conditions aussi favorables que celles qui sont soumises à la libre concurrence ; le monopole du blé contribuera ainsi au renchérissement du prix du pain ;

3. parce que l'existence du monopole pourrait constituer un danger pour l'état, au moment où se produirait une tension grave de la situation internationale ;

4. parce que le monopole d'importation du blé panifiable est une tâche d'une portée financière considérable qui ne peut être confiée sans danger à une seule entreprise ;

5. parce que le monopole fait du prix du pain le jouet des discussions parlementaires et des luttes politiques entre ceux même qui s'unissent aujourd'hui pour recommander son adoption ;

6. parce qu'un monopole en appelle d'autres et que c'est aller à l'encontre des intérêts du peuple suisse que d'entrer dans cette voie.

Pour permettre à chaque citoyen de se prononcer en faveur d'une solution positive tout en repoussant le monopole du blé, nous vous recommandons, d'accord avec de nombreux confédérés de tous les cantons, *de signer l'initiative pour la culture du blé indigène et pour l'approvisionnement du pays en blé, sans monopole.*

Cette initiative ne demande pas autre chose que ce que le Conseil fédéral préconisait dans son message du 27 mai 1924.

Citoyens neuchâtelois,

Signez l'initiative !

(Cet appel est signé par 50 personnalités politiques du canton.)

AVIS TARDIFS

Société suisse des commerçants

Section de Neuchâtel

Nous rappelons à nos membres la

sortie pique-nique

du dimanche 27 courant, aux Fourches sur Saint-Blaise, et les engageons chaleureusement à y participer avec leur famille. Les collègues empêchés de se déplacer le matin seront les bienvenus l'après-midi. Le comité.

ROTONDE. — Ce soir, à 20 heures et demie

LE CHANSONNIER LUCIEN BOYER

et sa compagnie, dans

Montmartre en balade

ET SA REVUE

Billets à Fr. 4.40, 3.30 et 2.20, chez Fœtisch frères S. A., et le soir, à l'entrée.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

23. Jeanne-Susanne, à Raphael Luthy, mécanicien, et à Marianne-Suzanne née Borel.

Edgar-Paul-Elie, à Paul-Edmond Brandt, serrurier, et à Reine-Laurette née Berger.

Raymond-Marcel, à Charles-Ernest Grisel, à Travers, et à Cécile-Madeleine née Blanc.

Décès

23. Antoinette-Catherine, fille de Baptiste Rezzonico, née le 23 juillet 1925.

24. Emil Frank, domestique de campagne, né le 8 juillet 1876.

Finance - Commerce

Bourse du 24 juin. — Les obligations restent toujours calmes. 3 ½ % C. F. F., A.-K., 83.60 et 83.50 %. 3 % C. F. F. Différé 76.50 %. 5 % La Chaux-de-Fonds 1915, 100%. 4 ½ % Klaus 1921, 63 %. 4 % Suchard S. A. 1905, 94 %. 4 % Suchard S. A. 1910, 90.50 %. Danube Save Adriatique 61 %.

Les actions de banques sont bien tenues, bien que la baisse de la Nestlé ait une influence quelque peu déprimante sur l'ensemble des actions. Leu ord. fermes 355. Leu priv. 322. Commerciale de Bâle 635, 636, 638, 637.50, 637, 636.50, 636. Comptoir d'Escompte de Genève un peu plus lourdes 580 et 578. Union de Banques Suisses 632 et 633. Société de Banque Suisse 723 et 723.50, également un peu plus faibles. Crédit Foncier Suisse 240. Crédit Suisse 789. Dans les trusts, l'Electrobank recule aussi légèrement : 1050, 1052, 1045, 1047 les actions A et 118 et 117 les actions B. Orientbank 322. Motor-Columbus 998 et 910. Indelect. plus lourdes à 745 et 740. Société franco-suisse pour l'industrie électrique, 57 à 54.

En actions industrielles, l'Aluminium est un peu en recul à 2660 et 2655. Saurer inchangée à 115. Tobler ferme à 152 et 150. Accumulateurs Oerlikon 390 et 387. Boveri bien tenue à 510, 515, 518. Cinématographe 680, 690, 680. Fischer 740. Lonza ord. 245. Lonza priv. 247 et 248. Laufenbourg ord. 748. Laufenbourg priv. 745, 748. Machines Oerlikon 780. Nestlé en fort recul de 500 à 475 pour terminer à 480 environ. L'on a payé 530 dont 20 et 535 à 550 dont 15 fin juillet. Sulzer toujours bien tenues à 995, 997, 993, 997, 995. Société suisse-américaine pour l'industrie de la broderie 422, 425. Chocolats P.-C.-K. 230 et 231 en léger recul. Ciments Bâle fermes à 975. Chimiques 2100, 2090, 2075, 2080, 2090, 2085, 2090, 2095, 2098, 2100, 2105 et 2100, très animées. Schappe 3000. Sandoz 3475.

Dans les titres étrangers, les valeurs allemandes sont très fermes : A.-E.-G. 160 à 162.50. Licht-und Kraft 107, 106.50, 107. Gesfürel 195 et 194. Hispano inchangées à 1445 et 1450 les actions A. Italo-Argentino fermes à 365 Sevillana en léger recul à 465 et 464. Faiblesse de la Steaua Romana à 67 et 65. Droits de souscription 0.60 à 1 fr.

En valeurs locales, le Crédit Foncier Neuchâtelois a fait 540 et la Neuchâteloise, assurances générales, 517.

Changes. — Cours au 25 juin 1926 (8 h.) de la *Banque Cantonale Neuchâteloise :*

	Achat	*Vente*		*Achat*	*Vente*
Paris	15.—	15.25	Milan	18 65	18 85
Londres	25.14	25.16	Berlin	122.75	123.25
New-York	5.15	5.19	Madrid	84 —	84.50
Bruxelles	14 80	15.05	Amsterdam	207.25	208.—

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Neuchâtel, du 24 juin 1926

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande. o = offre.

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale	555.— d	Et. Neuc. 3½ 1902	87.30 d
Compt. d'Esc.	578.— o	» » 4% 1907	90.50 d
Crédit Suisse	785.— o	» » 5% 1918	101.— d
Créd. foncier n.	540.—	C. Neuc. 3½ 1888	85.50 o
Soc. de Banque s.	723.— o	» » 4% 1899	86.25 d
La Neuchâteloise	517.—	» » 5% 1919	100.— d
Câb. él. Cortaill.	1400.— o	C.-d.-Fds 3½ 1897	93.— d
Ed. Dubied & Cie	300.— o	» 4% 1899	87.— d
Cim. St-Sulpice	975.—	» 5% 1917	100.— d
Tram. Neuc. ord.	370.— o	Locle 3½ 1898	89.— d
» » priv.	400.— o	» 4% 1899	87.— d
Neuch. Chaum.	4.25 d	» 5% 1916	100.— d
Im. Sandoz-Trav.	225.— o	Créd. f. N. 4%	95.50 d
Sal. des concerts	280.— o	Ed. Dubied 6%	97.— d
Klaus	70.— o	Tramw. 4 % 1899	93.50 d
Etab. Perrenoud	475.— o	Klaus 4½ 1921	63.—
		Suchard 5% 1913	97.— d

Taux d'escompte : Banque Nationale, 3 ½ %.

Bourse de Genève, du 24 juin 1926

Actions			*Actions*	
Bq. Nat. Suisse	—.—		3% Différé	385.—
Soc. de banq. s.	725.—		3½ Féd. 1910	411.— m
Comp. d'Escomp.	580.50		4% » 1912 14	—.—
Crédit Suisse	785 — d		6% Electrificat.	—.—
Union fin genev	502.50		4½ »	—.—
Wiener Bankv.	—.—		3% Genev. à lots	103.—
Ind. genev. gaz	355.— m		4% Genev. 1899	—.—
Gaz Marseille	80.— d		3% Frib. 1903	394.—
Fco Suisse élect.	54.50		6% Autrichien	1000.—
Mines Bor ord.	392.50		5% V. Genè. 1919	506.—
Gafsa, part	245.—		4% Lausanne	—.—
Chocol. P.-C.-K.	230.—		Chem. Fco Suiss.	412 50 m
Nestlé	486.50		3% Jougne Eclé.	380.— d
Caoutch. S fin.	81.75		3½% Jura Simp.	392.— d
Motor Colombus	909.—		5% Bolivia Ray	324.—
Italo arg. élect.	365.—		6% Paris Orléans	850.50
Obligations			5% Cr. f. Vaud.	—.—
3% Fédéral 1903	—.—		6% Argentin. céd.	95.50
5½ » 1922	—.—		4% Bq. hp. Suède	—.—
5% » 1924	1037.—		Cr. f. d'Eg. 1903	375.—
4% » 1922	—.—		4% » Stock.	—.—
3½ Ch. fed. A. K	855 —		4% Fco S. élect.	336.—
			4% Totis c. hong	442.—
			Danube Save	60.75

Le Paris remonte de 0.13 ¾ à 14.70 et le Bruxelles de 0.12 ½ à 14.72 ½. Le reste varie peu. Italie 18.66 ¼ (+ 0,3 ¾). Oslo 114, 15 (— 15 c.). En bourse, la baisse domine : 21 cours en baisse, 10 en hausse, 6 sans changement. On monte encore sur l'Union financière (+ 8). Eaux Lyon (+ 5). Publicitas (+ 5). On baisse fortement sur la Nestlé (— 57 et Docks de Santos (— 35 fr.). Sevillana (— 12 fr.). Francotrique (— 2 fr.). Hispano (— 7 fr.). Lima (— 7 fr.). Chocolats (— 5 fr.).

24 juin. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui, à Paris : Fr. 670.—.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

du jeudi 24 juin 1926

	les 20 litres			la douzaine	
Pommes de ter.	2.50	2.70	Œufs	1.60	1.80
Haricots	1.30	1.40		le paquet	
Pois	1.20	1.40	Carottes	—.20	—.25
	la pièce		Poireaux	—.10	—.20
Choux	—.30	—.50	Oignons	—.20	—.—
Raiives	—.10	—.20		le ½ kilo	
Choux-fleurs	—.80	1.30	Abricots	—.70	—.—
	le kilo		Cerises	—.50	—.60
Pom de terre nouv.	—.35	—.40	Beurre	2.80	—.—
Raisin	—.54	—.—	Beur. en mottes	2.50	—.—
Poires	1.20	—.—	Fromage gras	1.90	1.95
Miel	4.50	5.—	» demi-gras	1.50	—.—
	la botte		» maigre	1.—	—.—
Radis	—.10	—.20	Viande bœuf	1.60	2.—
	le litre		» veau	1.80	2.40
Lait	—.37	—.—	» mouton	1.40	2.70
	la chaîne		» cheval	—.50	1.50
Oignons	—.30	—.40	» porc	2.—	2.10
			Lard fumé	2.10	2.25
			» n. fumé	2.—	—.—

Votation cantonale
des 26 et 27 juin

Le journal la « Sentinelle » nous envoie le manifeste suivant :

« La loi dont l'abolition est proposée au peuple les 26 et 27 juin a toujours trouvé d'ardents adversaires au sein du Grand Conseil. Au cours d'une cinquantaine d'années, elle a fait vingt et une fois l'objet des discussions de l'Assemblée. Ce qui prouve qu'elle n'a jamais été admise sans réserves. Des conseillers d'Etat comme Eug. Borel, Aug. Cornaz, Robert Comtesse, Petitpierre-Steiger, Jean Berthoud, Alb. Calame, Henri Calame s'y sont opposés ; des juristes comme Philippin, Jeanhenry, Jacottet, et plus près de nous, Arn. Bolle, Tell Perrin, Albert Rais, et l'ex-chancelier Ch. Perrin, se sont élevés contre elle.

» Il serait temps qu'elle disparût de la législation cantonale, notamment pour trois motifs. Premièrement elle est illogique, car si elle ferme le scrutin en matière communale, elle n'empêche rien en matière cantonale, où tous les retardataires peuvent voter.

» Deuxièmement, elle est inique. Il va sans dire que tous les citoyens doivent payer l'impôt. C'est un devoir auquel nul ne doit se soustraire. Mais l'autorité est armée comme tout autre créancier pour se faire payer, et elle fait usage des moyens légaux. Tous les « retardataires » sont transférés à l'Office des poursuites, ou à l'huissier, et leurs biens peuvent être saisis. Dès lors, pourquoi frapper doublement le débiteur du fisc en le dégradant civiquement.

» Troisièmement, elle est parfaitement inutile, car elle ne fait pas rentrer un sou dans les caisses publiques.

» Les cantons suisses ont abandonné une telle mesure ; il est temps que le canton de Neuchâtel débarrasse sa législation de cette disposition antidémocratique. Le Grand Conseil, en mars dernier, l'a abolie. Nous estimons qu'il a bien fait.

» Tous les électeurs progressistes et respectueux des principes démocratiques iront en masse voter oui.

» Le comité de défense des droits politiques. »

***

Le journal la « Suisse libérale » nous envoie le manifeste suivant :

« Electeurs,

» Dans sa session de mars dernier, le Grand Conseil a abrogé la disposition de la loi sur l'exercice des droits politiques qui restreint le droit de vote en matière communale pour retard dans le payement de l'impôt.

» Une telle décision est-elle heureuse ? Nous ne le croyons pas. La disposition abrogée se justifiait pleinement.

» Il n'est pas juste, en effet, de mettre sur le même pied les citoyens qui remplissent leurs devoirs civiques envers leur commune de domicile et ceux qui les négligent.

» Il n'est pas juste que ceux qui ne payent pas leurs taxes fiscales jouissent de tous leurs droits civiques comme ceux qui s'acquittent régulièrement de leur impôt.

» Un grand principe est à la base de nos institutions démocratiques :

» Il n'y a pas de droits sans devoirs.

» La décision du Grand Conseil viole ce principe ; elle tend à décourager les bons citoyens. Si les électeurs neuchâtelois la ratifiaient, ils n'y auraient plus, dans notre loi, aucune sanction contre les contribuables qui ne veulent pas payer leur impôt communal.

» Nous vous mettons en garde contre ceux qui prétendent que les dispositions abrogées par le Grand Conseil privaient de leurs droits civiques les contribuables dans la gêne et, par conséquent, dans l'impossibilité de payer leur impôt.

» De tels arguments sont faux.

» A son article 6, la loi sur l'exercice des droits politiques dit expressément :

« Ne sont ni électeurs ni éligibles en matière » communale les contribuables qui n'ont pas » payé intégralement, pendant les cinq dernières années, les impositions communales de » deux années échues, dues à la commune de » leur domicile.

» Ne peuvent être considérées comme im» payées les impositions concernant des années » pour lesquelles un contribuable a été libéré, » par décision du Conseil communal, du paie» ment de son mandat d'impôt pour cause de » maladie ou d'infortune. »

« Il résulte de ce texte que ceux qui ne peuvent pas payer leur impôt conservent leurs droits civiques et que seuls les citoyens qui ne veulent pas s'acquitter de leur devoir fiscal sont frappés par la loi.

» Electeurs,

» Vous pouvez donc en toute conscience vous opposer à la mesure prise par le Grand Conseil et contre laquelle nous avons lancé un referendum qui a réuni près de 6000 signatures.

» Vous ne voudrez pas détruire l'égalité des citoyens devant la loi en libérant certains électeurs de leurs obligations fiscales, en donnant en quelque sorte un privilège aux contribuables négligents ou de mauvaise volonté.

» Vous voterez non.

» Le comité référendaire. »

NEUCHATEL

Tir cantonal neuchâtelois

Une quinzaine de jours nous séparent de l'ouverture du tir cantonal, fixée, on le sait, au samedi 10 juillet prochain, à 10 heures du matin.

Tous les comités travaillent d'arrache-pied pour mener à bien la tâche qui leur est spécialement dévolue et cet effort commun permettra de contenter et tireurs et visiteurs.

Le plan de tir, expédié dans toute la Suisse, rencontre l'approbation générale, tant pour sa conception ingénieuse et fort avantageuse pour le tireur-amateur que par la beauté des primes qu'il offre en récompense.

La bannière cantonale, venant de La Chaux-de-Fonds, sera reçue le dimanche 11 juillet à 10 heures du matin. Les tireurs de la Montagne, accompagnés de leur excellente musique « Les Armes-Réunies », seront reçus par le comité d'organisation et la bannière cantonale, en un grand cortège officiel, sera conduite sur l'emplacement de fête.

Durant le tir cantonal des journées de districts avec réception des tireurs ont été prévues. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

A la Rotonde

Transporter Montmartre à la Rotonde, voilà à quoi s'est appliqué Lucien Boyer et sa compagnie, hier au soir. Disons d'emblée qu'il y a pleinement réussi. Non pas le Montmartre américanisé, mais le vieux Montmartre des cabarets et de ceux qui les animent.

Le programme paraissait décousu et cependant il possédait un lien qui manque trop souvent chez nous : l'esprit français. Au début, la traditionnelle et aimable « captatio benevolentiae », puis défilaient les sujets les plus divers, traités avec une vivacité et une finesse parfaites. Que l'on raconte les vins de France, que l'on blague la vie chère ou le gouvernement, c'est partout le trait d'esprit, le calembour ; le choix de la musique en lui-même est toujours une trouvaille : danses modernes aux paroles déformées, anciennes valses, parodies d'opéra, tout cela est si drôlement chanté que le fou-rire se déchaîne. Les chanteurs sont d'ailleurs servis par une voix prenante et sympathique et la diction de Mlle Bertrande est des plus agréables.

Une chanson improvisée, puis une revue de la plus saine moralité puisque les sots et les fats de ce monde y sont égratignés, comme il convient, à la grande joie du public.

Nul doute que les Neuchâtelois n'accourent nombreux ce soir à la Rotonde, se payer une pinte de bon sang gaulois. M.

Pour les sinistrés

On nous écrit :

Nous apprenons que la société littéraire « Odéon », organise pour samedi une grande soirée théâtrale à la Maison du Peuple au bénéfice des sinistrés du 12 juin. L'orchestre «Band Minon Jazz » a bien voulu par son gracieux concours contribuer à la réussite de cette soirée.

Souscription
en faveur des victimes de la tornade dans la région chaux-de-fonnière

Famille L. 10 fr.; anonyme 300 ; pasteur J. (France) 20 ; Fritz C. 30 ; anonyme 10 ; section « La Neuchâteloise » des aiguilleurs et gardes-voies 100 ; M. C. 7 ; F. G. G. 10 ; Daisy et Loulet 2 ; un reconnaissant de ne pas avoir passé par là, 100 ; W. L. 3 ; classe de 6me filles, Peseux, 10 fr. 50 ; « Charly » 20 ; Marie-Lou 2 fr. 50 ; A. Y. R. 15 ; anonyme 2 ; C. H. 5 ; S. D., Courgevaux, 3 ; C. S., Lausanne, 5 ; J. G., Berne, 10 ; C. H., Yverdon, 20 ; Mme Aline Lambelet 5 ; anonyme, Territet, 5 ; employés de l'hôtel Terminus 41 ; M. H. 5 ; association des détaillants de Neuchâtel 100 ; Delachaux et Niestlé S. A. 100 ; S. Tschantz 12 ; Marcel Robert, Hauterive, 1 ; E. L.... (La Hollande) 5 ; association des vieux membres de Recordam S. C., Neuchâtel, 20.

Total à ce jour : 17,655 fr. 80.

La souscription sera close samedi 26 juin.

POLITIQUE

Après la crise française

Le ministre des finances

PARIS, 24 (Havas). — M. Caillaux est entré en fonctions ce matin.

Après s'être entretenu avec M. Péret, il a indiqué aux représentants de la presse qu'il avait, avec ses collaborateurs, procédé à un premier examen de la situation.

Le premier acte de M. Caillaux aura été de rappeler à ses collègues du cabinet les dispositions impératives de la loi de juillet 1911 prescrivant une limitation très stricte des membres des cabinets ministériels. M. Caillaux a demandé à ses collègues d'observer rigoureusement ces prescriptions. Il entend ainsi marquer sa volonté de méthode, de régularité et d'économie.

Les sauveurs du monde

PARIS, 24 (Havas). — Le groupe socialiste de la Chambre a décidé d'interpeller, aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle, le nouveau gouvernement sur l'utilisation du fonds Morgan, sur les conditions de la stabilisation, sur l'inflation, que le groupe combattra énergiquement, sur les crédits extérieurs, dont il n'acceptera pas les charges accrues, sur les accords de Washington, auxquels il refusera son vote s'ils ne contiennent pas au moins la clause de transfert, enfin sur la politique de cherté, qu'il ne peut pas laisser peser sur la classe ouvrière, sur la classe moyenne et la production nationale.

Le Vatican contre D'Annunzio

ROME, 24. — L'« Osservatore Romano » proteste contre la publication de toutes les œuvres de Gabriele d'Annunzio, qui aura lieu prochainement sous les auspices du roi et du premier ministre.

L'organe du Vatican dit que les livres de d'Annunzio sont pernicieux pour la jeunesse et rappelle que toutes les œuvres de d'Annunzio ont été mises à l'index par le Tribunal du Saint-Siège.

Grève et solidarité
(De notre corr. de Zurich)

Ainsi que je vous l'écrivais dernièrement, la grève des charpentiers continue de plus belle. Toutes les tentatives faites en vue d'aboutir à une entente sont demeurées sans résultat, et l'on comprend sans autre qu'après les nombreux attentats dont ils ont été les victimes, les patrons ne soient pas précisément disposés à céder. Les ouvriers doivent donc s'en prendre à eux-mêmes seuls si les perspectives de voir aboutir leurs revendications semblent reculer de jour en jour. La circulaire lancée la semaine dernière par l'Association des employeurs de l'industrie, du commerce et des métiers, et dans laquelle cette association faisait appel à la solidarité de toute la population, a produit une excellente impression ; vous comprenez sans plus que l'on a fini par en avoir assez de toutes ces tentatives de sabotage et de destruction par l'incendie, et c'est aussi ce qui explique pourquoi la société suisse des ingénieurs et architectes, de même l'association suisse des architectes, section de Zurich, aient cru devoir intervenir à leur tour, en faisant un appel énergique à la solidarité de leurs membres, vis-à-vis de l'industrie du bâtiment. L'opinion qui prévaut maintenant, c'est que la grève des charpentiers n'est plus un conflit économique, étant donné les manœuvres terroristes que l'on a cru devoir employer du côté des ouvriers, mais bien plutôt un conflit d'ordre politique, où l'on ne sent que trop la main de Moscou.

C'est avec une surprise d'autant plus grande que l'on doit constater que quelques particuliers ont cru devoir donner suite à la demande à tout le moins osée de la direction de grève, qui s'est engagée à ne plus molester les ouvriers travaillant dans des chantiers dont les chefs auront versé une somme de 1000 francs en faveur de la caisse de grève ; en outre, les patrons ainsi avantagés (?) doivent s'engager à ne plus donner pendant plusieurs années aucun travail à un maître d'état qui aurait refusé de se soumettre à ces injonctions. Le secrétariat de l'association suisse des entrepreneurs vient de publier la liste des particuliers qui ont cédé devant le chantage gréviste ; en tête de cette liste figure un Herr Professor Doktor, en l'espèce... le directeur du musée national suisse ! Vous ne vous attendiez pas à celle-là ? Il faut louer le courage de l'association des entrepreneurs, qui publie tout au long le nom des citoyens qui se sont laissés intimider par les menaces, et qui ne se gênent pas de soutenir avec leur argent une entreprise nettement révolutionnaire. Le journal qui a lancé cette information a annoncé que le directeur de musée incriminé allait publier une lettre dans laquelle il justifierait son attitude ; mais jusqu'à maintenant, je n'ai encore rien vu paraître, et j'avoue que je lirai avec le plus grand intérêt ce que ce Herr Direktor trouvera à répondre.

Mardi soir, toujours au sujet de la même affaire, une réunion des architectes de la ville de Zurich s'est occupée de la situation créée par la manœuvre des grévistes tendant à se faire verser par les futurs propriétaires d'immeubles une somme de 1000 fr., en échange de quoi la direction de grève consent à lever le boycott qui pèse sur les chantiers. L'assemblée a déclaré que les architectes ou les constructeurs qui acceptent cette transaction se jugent eux-mêmes, car ils ne cherchent qu'à obtenir un avantage personnel, sans s'occuper des règles les plus élémentaires de la solidarité, tout en contribuant à faire traîner en longueur la grève actuelle et à paralyser l'industrie du bâtiment. L'association des architectes adresse à la population tout entière un pressant appel en vue de l'engager à ne donner aucune suite aux propositions de la direction de grève, propositions qui ne constituent pas autre chose qu'une tentative de corruption. Il importe bien plus de soutenir les ouvriers qui sont désireux de travailler et de les protéger contre les entreprises éventuelles des chômeurs volontaires.

Chronique parlementaire
(De notre corresp. de Berne)

CONSEIL NATIONAL

Si les deux séances de mercredi n'étaient guère de nature à donner matière à un compte-rendu offrant un minimum d'intérêt, celle de jeudi matin nous a valu, à propos des rapports du Conseil fédéral sur les sessions de la S. d. N. quelques discours qui méritent d'être rapportés ici :

On a entendu en effet, après un réquisitoire du digne communiste Welti, deux discours socialistes conçus dans un esprit singulièrement différent et, pour la première fois autant qu'il nous en souvienne, M. Graber, parlant avec une chaleur inaccoutumée, a connu la joie d'être acclamé par l'assemblée et d'arracher un mot d'approbation à M. Motta.

Il s'agissait des rapports du Conseil fédéral sur la 6me assemblée et la session extraordinaire de la S. d. N.

La commission, rappelant que l'universalité de la S. d. N. (lisez l'accession de l'Allemagne) n'avait pas été réalisée, à cause de l'opposition du Brésil, proposait d'approuver l'activité de notre délégation et de ratifier les rapports.

Mais M. Welti crut devoir se manifester longuement et à plusieurs reprises, pour faire connaître au monde l'opinion en cette affaire du groupe tricéphale communiste dont il a l'honneur d'être le chef.

Or donc, les communistes n'aiment pas la S. d. N. qui est toute imbue d'idées détestables et se trouve faire le jeu de l'Angleterre ennemie des soviets. C'est d'ailleurs (la S. d. N.) un organisme déjà pourri, non viable, dont l'Allemagne ne songe à se rapprocher que pour servir ses intérêts économiques, car, en matières politique, elle en a déjà percé à jour l'absolue inanité. (M. Welti, comme le lui a fait fort justement observer M. Motta, oublie un peu trop que ce n'est pas au Reichstag qu'il parle et que la Suisse envisage la question sous l'angle qui lui est particulier.)

En un discours très digne, M. Motta a répondu en célébrant l'esprit de Locarno, la prochaine entrée de l'Allemagne (qui serait pour la Suisse un très sérieux avantage) et les bienfaits de la paix universelle.

Réplique un peu confuse de M. Welti, qui nous reproche d'avoir perdu notre neutralité en entrant dans la S. d. N. (les reproches des communistes sont une des meilleures preuves qui nous aient été fournies de la valeur de la S. d. N.) et qui prétend que, outre nombre de bourgeois, les socialistes demeurent hostiles à cette institution, qui est une arme camouflée du capitalisme. Il relève en outre que les Etats-Unis persistent à ne rien vouloir savoir de la League of Nations.

— Erreur profonde, répond M. Motta, car si les Etats-Unis ne tiennent pas, pour des raisons qui leur sont propres, à être membres de la S. d. N., ils n'en collaborent pas moins à une quantité de ses travaux.

— Pour ce qui est des socialistes, répond de son côté M. Arthur Schmid, ils n'étaient pas partisans de l'accession de la Suisse. Cela ne les empêche pas, du moment que la ligue existe, d'en reconnaître les bonnes intentions, d'en chercher les côtés utiles à la classe ouvrière et de l'aider à tenter de faire disparaître le fléau des guerres.

C'est là que se place l'intéressant discours de M. Graber. Le député neuchâtelois, après avoir, pour n'en pas perdre l'habitude, lancé quelques sarcasmes aux «grands personnages qui longuement pérorent dans les assemblées de Genève, mais qu'on peut laisser bavarder du moment qu'ils ne font de mal à personne », a, sur un ton grave et chaleureux qui ne lui est malheureusement pas habituel, montré qu'en tout état de cause les efforts de la S. d. N. pour rétablir le règne de la paix et du droit méritaient d'être soutenus et encouragés. Car aucun socialiste sincère ne doit refuser son appui à une tentative de ce genre, même s'il n'est pas certain de son succès.

Il faut avoir un idéal ; il faut s'élever contre le scepticisme corrosif qui tue dans l'œuf les initiatives généreuses.

(Ici M. Motta, enthousiasmé, s'écrie : « Très bien ! » Et beaucoup pensent comme lui.)

Tous les partis politiques doivent désirer la fin des guerres. On n'y arrivera, dit l'orateur, que par l'avènement du socialisme, qui supprimera les conflits d'intérêts inhérents à l'impérialisme bourgeois. Mais, en attendant, il est nécessaire d'encourager les efforts sincères. N'y eût-il dans la S. d. N. qu'une étincelle d'esprit de paix et d'union, que nous aurions le devoir de ne pas la laisser s'éteindre. Voilà pourquoi M. Graber tient à dire que pour sa part, il apporte son adhésion morale à l'œuvre de la S. d. N., car il tient la guerre pour le plus grand des maux qui puissent frapper l'humanité sous quelque régime politique qu'elle soit placée.

De chaleureuses marques d'approbation saluent cette péroraison et l'impulsif M. Grospierre, entraîné, s'écrie :

« Je pense comme toi. »

Dans le courant de son discours, M. Graber n'a pas craint de lancer une pointe aux communistes, représentés par M. Welti, piété tout contre lui.

— Quand vous voudrez, vous aussi, la paix... lui dit-il.

— Ils ne la voudront jamais ! interrompit M. Grospierre.

M. Welti ne répond rien, mais ses yeux lancent des éclairs moscovites.

Les rapports approuvés, on a longuement, lentement, minutieusement parlé du compte d'Etat et aligné les observations et réclamations avec d'autant plus de courage qu'elles n'ont plus qu'une valeur historique en quelque sorte et ne feront que marquer aux yeux des générations futures la sagesse et l'esprit critique de leurs auteurs. R. E.

CONSEIL DES ETATS

BERNE, 24. — La discussion du rapport de gestion continue. M. de Weck (Fribourg) rapporte sur le département politique. La commission a constaté avec regret que le compromis d'arbitrage relatif aux zones n'a pas encore été ratifié par la France.

La commission estime qu'en ce qui concerne l'impôt fédéral, l'immunité fiscale des employés suisses de la S. d. N. ne serait pas justifiée.

M. Böhi (Thurgovie) est convaincu que le choix de Genève comme siège de la Société des Nations est un malheur pour notre pays. Les derniers incidents de Plainpalais en sont une preuve éclatante.

M. Brügger (Grisons) rapporte sur le département militaire. La commission propose d'adhérer à la motion Obrecht relative au projet de loi sur la solde.

M. Bertoni (Tessin) critique une disposition selon laquelle les médecins militaires tessinois ayant fait leur doctorat en Italie ne peuvent dépasser le grade de sous-officier.

M. Scheurer, conseiller fédéral, répond que le département militaire ne s'opposera pas à la révision de cette disposition. La gestion du département militaire est liquidée.

En séance de relevée et répondant à M. Böhi, M. Motta déclare qu'il n'y a pas de contradiction entre les obligations de Genève comme siège de la S. d. N. et la liberté. Le peuple suisse s'est donné des libertés constitutionnelles pour contrôler ses autorités, mais non pas pour critiquer les gouvernements étrangers. Même si nous n'étions pas le siège de la S. d. N., certaines réunions devraient être interdites.

M. Wullschleger (Bâle-Ville) est du même avis.

La gestion du département politique est approuvée.

NOUVELLES DIVERSES

Berne-Lœtschberg-Simplon. — Le chemin de fer Berne-Lœtschberg-Simplon vient de recevoir la première des deux nouvelles locomotives électriques commandées aux ateliers de Sécheron, à Genève, et il procédera la semaine prochaine aux courses d'essai sur sa ligne.

Ces machines ont six essieux-moteurs à commande individuelle, donc indépendants les uns des autres et deux essieux porteurs ; elles sont à commande mécano-pneumatique, système Sécheron. Leur puissance normale est de 4500 chevaux (les plus fortes locomotives électriques en service sur les chemins de fer suisses ont une force de 3000 chevaux). En cas d'avarie à un des moteurs de traction, celui-ci est déclenché et le train peut continuer sa route par l'effort des cinq autres moteurs. La nouvelle machine a 20,2 mètres de long et pèse 141 tonnes. Le chemin de fer du Lœtschberg possède ainsi les plus grosses et les plus puissantes locomotives de l'Europe ; elles peuvent soutenir la comparaison avec les plus fortes machines américaines, étant à même de remorquer des trains de 560 tonnes sur une rampe de 26,0/00 à une vitesse de 50 kilomètres à l'heure, alors que trois des plus fortes locomotives à vapeur étaient nécessaires pour arriver à ce résultat. Dans le service des trains directs et des trains omnibus, la vitesse peut être portée à 75 kilomètres à l'heure.

Ces nouvelles machines feront le service des trains internationaux Paris-Milan sur le parcours Thoune-Kandersteg-Brigue.

L'affaire de la Banque de Fribourg. — Le conseil d'administration de la Banque d'Etat de Fribourg a décidé de déposer une plainte pénale contre M. Adolphe Eggis, ancien banquier à Fribourg.

Grave sinistre à Bellegarde. — Jeudi soir, le feu a éclaté à Bellegarde dans une scierie et, par suite d'un vent violent, l'incendie prit immédiatement de très grandes proportions. On fit appel aux pompiers de toutes les régions avoisinantes, y compris ceux de Genève, qui sont partis avec la pompe à vapeur et les arroseuses automobiles.

A 21 h. 30, on signalait déjà que quatre immeubles situés à côté de la scierie étaient en feu. Par suite du manque d'eau, les sauveteurs ne pouvaient pas circonscrire l'incendie.

Des grévistes incendiaires. — On télégraphie de Changhaï que 600 travailleurs d'une filature de coton japonaise se sont mis en grève et ont mis le feu aux stocks de coton. Les pompiers appelés sur les lieux ont été accueillis par les grévistes à coups de pierre. Les policiers ont menacé les grévistes de leur revolver mais n'ont pas tiré ; douze arrestations ont été opérées.

Circulation interrompue. — On mande de Davos qu'un éboulement de terrain s'est produit mercredi à l'entrée supérieure du tunnel du Rutschtobel (?), obstruant la voie ferrée et la route cantonale. La circulation des trains et des véhicules est interrompue pour quelques jours.

Les prix académiques. — L'Académie française a décerné jeudi le prix du roman (5000 francs), à M. François de Mauriac, pour « Le Désert de l'amour », le grand prix de littérature (10,000 francs), à M. Gilbert De Voisins pour l'ensemble de son œuvre, un prix d'académie (15,000 fr.) à M. Georges Courteline, pour l'ensemble de son œuvre, le prix Thoriac à M. Tristan Bernard, le prix Emile Augier à M. Lucien Besnard et le prix Hervieu à M. J.-J. Bernard.

Les sports

CYCLISME

LE « TOUR DE FRANCE »
Troisième étape

La troisième étape du « Tour de France cycliste », sur le parcours Metz-Dunkerque, comptant 433 km., s'est disputée hier.

Le « leader » du classement général, après les deux premières étapes, Jules Buysse, de même que le gagnant de l'année passée, l'Italien Bottecchia, n'ont pu suivre le « train » mené par leurs adversaires et ont été distancés.

Voici le classement à l'arrivée à Dunkerque :

1. Van Slembroeck, les 433 kilomètres, en 17 h. 11 m. 14 s., soit à la vitesse horaire de 24 km. 800 ; 2. Dejonghe, avec le même temps.

Viennent ensuite, en 17 h. 21 m. 59 s. : 3. Benoit ; 4. Cuvilier ; 5. Beekmann ; 6. Tailleu ; 7. Aymo.

Plus loin, en 17 h. 23 m. 36 s. : 8. Van Decasteel ; 9. Frantz ; 10. Devos ; 11 Gobillot ; 12. Lucien Buysse ; 13. Bellenger.

Plus loin encore : 14. Martinetto, 17 h. 28 m. 19 s. ; 15. Sellier, 17 h. 28 m. 32 s. ; 16. Parmentier, 17 h. 29 m. 19 s. ; 17 Bottecchia, 17 h. 30 m. 37 s. ; 18 Jules Buysse, dans le même temps ; 19. Omer Huysse, 17 h. 31 m. 21 s. ; 20. Piccin. Rossignoli, premier des touristes routiers, est 28me.

Les coureurs suisses se classent comme suit : 43. Collé, 18 h. 1 m. 48 s. ; 51. Parel, 18 h. 23 m. 13 s. ; 63. Martinet, 19 h. 34 m. 50 s.

L'Italo-genevois Gaida est arrivé 85me, ayant effectué le parcours en 20 h. 42 m. 28 s. Sitôt après son arrivée, le contrôle a été fermé.

Le classement général, après la troisième étape, s'établit comme suit :

1. Van Slembrœck, 45 h. 5 m. 42 s.; 2. Dejonghe, 45 h. 6 m. 49 s.; 3. Jules Buysse, 45 h. 11 m. 57 s.; 4. Benoit, 45 h. 16 m. 25 s.; 5. Cuvilier, 45 h. 16 m. 25 s.; 6. Tailleu, 45 h. 16 m. 25 s.; 7. Van Decasteel, 45 h. 18 m. 2 s.; 8. Parmentier, 45 h. 23 m. 45 s.; 9. Lucien Buysse, 45 h. 28 m. 31 s.; 10. Martinetto, 45 h. 35 m. 29 s.; 11. Bottechia, 45 h. 51 m. 3 s.; 12. Castermann, 45 h. 52 m. 55 s.; 13. Decorte, 45 h. 53 m. 30 s., etc.

Les coureurs suisses sont ainsi classés après la troisième étape :

32. Collé, 46 h. 58 m. 39 s.; 47. Parel, 48 h. 7 m. 37 s.; 59. Martinet, 49 h. 35 m. 37 s.; 77. Gaida, 52 h. 26 m. 26 s.

DERNIERES DEPECHES
Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Un complot politique découvert en Espagne

PARIS, 25 (Havas). — On mande de Madrid au « Journal » :

La police d'Etat a été mise hier sur la trace d'un vaste complot politique ayant des ramifications dans toute l'Espagne. Le mouvement, qui devait éclater ce soir et qui est dirigé contre le régime, avait été préparé par les éléments libéraux avancés et les républicains.

De nombreuses arrestations ont été opérées, parmi lesquelles celles de plusieurs intellectuels. On cite entre autres le fils du sculpteur Mariano Benliure, rédacteur en chef du journal de Madrid la « Libertad », les anciens députés républicains Maoulino, Dorningo et Barriobero.

Certains chefs en vue de l'armée avaient adhéré au mouvement. Un manifeste aurait été adressé au pays, portant la signature du capitaine Weyler lequel se trouve actuellement à Palma de Majorque où il est, du reste, étroitement surveillé. L'ancien ministre de la guerre, le général Aguilera serait également compromis. Le gouvernement est maître de la situation. Le calme règne dans tout le pays. Les personnes arrêtées ont été déférées à la justice militaire.

Un déraillement dû au mauvais temps

STETTIN, 25 (Wolff). — Les abondantes pluies de ces jours derniers ont tellement endommagé le remblai de la voie ferrée entre Rummelsburg et Bütow, en Poméranie, qu'un train de voyageurs a déraillé non loin de la station de Tschebiatkow (?). La locomotive et le fourgon se renversèrent. Personne n'a été blessé. Si un plus grave accident ne s'est pas produit c'est grâce au fait que le mécanicien avançait avec la plus grande prudence.

Cours du 25 juin, à 8 h. 30, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	14.95	15.20
	Londres	25.11	25.16
	Milan	18.65	18.80
	Bruxelles	14.85	15.10
	New-York	5.14	5.18
	Berlin	122.85	123.10
	Vienne	72.80	73.10
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Amsterdam	207.25	207.75
	Madrid	83.50	84.50
	Stockholm	138.20	139.—
	Copenhague	136.50	137.30
Toutes opérations de banque aux	Oslo	113.—	114.—
	Prague	15.20	15.40

meilleures conditions

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

Monsieur et Madame Baptiste Rezzonico ;
Madame et Monsieur Jules Mola, à Neuchâtel ;
ainsi que les familles parentes et alliées, à Neuchâtel, au Tessin et en Algérie, ont le grand chagrin de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, nièce et cousine,

Antoinette

enlevée à leur tendre affection à l'âge de 11 mois.

L'ensevelissement aura lieu, samedi 26 juin, à 13 heures.

Neuchâtel (Neubourg 1), 23 juin 1926.

R. I. P.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
24	17.0	12.0	22.3	717.2	1.5	var.	faible	nuag.

24. Pluie intermittente de 13 h. et demie à 17 h. Forts coups de joran l'après-midi.

25. 7 h. ½ : Temp. : 14.0 Vent : N.-E. Ciel : couv.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.

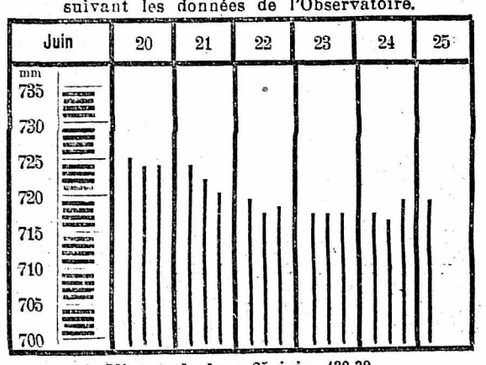

Niveau du lac : 25 juin, 430.39.
Température du lac : 17°½.

Temps probable pour aujourd'hui

Temps nuageux et orageux persiste.

Bulletin météor. des C. F. F. 25 juin à 6 h. 30

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+11	Couvert.	Calme.
543	Berne	+12	»	»
587	Coire	+13	»	Bise.
1543	Davos	+ 7	»	Calme.
652	Fribourg	+11	»	»
394	Genève	+14	Tr. b. tps.	»
475	Glaris	+12	Pluie.	»
1109	Göschenen	+ 7	»	»
566	Interlaken	+13	Couvert.	Vt. d'O.
995	La Ch.-de-Fonds	+ 8	Qq. nuag.	Calme.
450	Lausanne	+15	Tr. b. tps.	»
208	Locarno	+18	Quelq. nuag.	»
276	Lugano	+17	»	»
439	Lucerne	+13	Couvert.	»
398	Montreux	+16	Nuageux.	»
482	Neuchâtel	+14	Tr. b. tps.	»
905	Ragatz	+12	Couvert.	»
673	Saint-Gall	+10	Pluie.	»
1856	Saint-Moritz	+ 8	Couvert.	»
407	Schaffhouse	+13	»	Vt d'E.
1290	Schuls-Tarasp	+10	»	Calme.
562	Thoune	+12	»	Vt d'E.
389	Vevey	+15	»	Calme.
1609	Zermatt	+ 7	Brouillard.	»
410	Zurich	+11	couvert	»

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A.